Numéro 344. — Septième Année. Le numéro : DIX CENTIMES Du dimanche 12 au 19 Mai 1907.

LA VOIX DU PEUPLE

Journal Syndicaliste paraissant le Dimanche
Organe de la Confédération Générale du Travail

TARIF DES ABONNEMENTS :
FRANCE..... Un An : 6 fr. — Six Mois : 3 fr. — Trois Mois : 1 fr. 50
EXTÉRIEUR. Un An : 8 fr. — Six Mois : 4 fr. — Trois Mois : 2 fr.
Les Abonnements partent du 1er de chaque mois

RÉDACTION & ADMINISTRATION
Maison des Fédérations : 33, Rue de la Grange-aux-Belles, PARIS-10e

Tous les Syndicats adhérents à la Confédération Générale du Travail doivent revêtir leurs correspondances, circulaires, etc., du LABEL CONFÉDÉRAL.

ABSURDE REQUISITOIRE

Le journal panamiste le *Temps* continue à singer les Laubardemont et les Fouquier-Tinville ; il s'est institué procureur de la Bourgeoisie contre la C. G. T.

La semaine dernière, il a eu quelques heures d'indicible satisfaction : Clemenceau avait fait annoncer un projet de loi, spécialement bâclé contre la Confédération. Tout ce qu'on sait de ce projet, c'est qu'il était peu chiche de mois et d'années de prison. D'après les « on-dit », ce projet fut remisé au fond d'un tiroir, sur observations de Briand et de Viviani et il fut convenu qu'on continuerait contre la Confédération la guerre commencée avec les *lois scélérates*, embastillant les militants ouvriers au petit bonheur.

Cette attitude, odieusement arbitraire, ne satisfait pas le *Temps* qui, dans son numéro du lundi 6 mai, échafaude contre l'organisme syndical un long et fastidieux réquisitoire.

Examinons son argumentation. Le *Temps* admet qu'au moment de sa constitution, la Confédération a pu être légale. Il lui a fallu trois semaines pour convenir de cela ; auparavant, il proclamait la C. G. T. constituée illégalement et il en réclamait instamment la dissolution.

Mais, ajoute son Fouquier-Tinville, si la Confédération a été légale, elle a cessé de l'être, parce qu'elle poursuit un but illégal : la transformation sociale. Il paraît que, désirer la modification du milieu social de sorte qu'il n'y ait plus d'exploitation humaine, cela ne fait pas partie des « intérêts économiques » de la classe ouvrière. Donc, il faut sabrer la C. G. T. ! Mais comment ?

Il y a l'article 9 de la loi de 1884 qui prévoit les sanctions aux infractions. Seulement, s'il y est question de sanctions contre les syndicats, il n'y a pas un mot contre les unions syndicales. Comment tourner la difficulté ?

Le *Temps* n'est pas embarrassé pour si peu ! Soit, dit-il, on ne peut pas poursuivre les membres du Comité confédéral, ni demander la dissolution de la C. G. T... eh bien, on va se rattraper en poursuivant les syndicats qui composent les fédérations dont l'union constitue la confédération.

Comme on le voit, la solution est élégante ; aussi facile à suivre que les fameux remèdes secrets des pissotières.

Voyez-vous les tribunaux de France et d'Algérie mobilisés pour étrangler les quelques trois mille syndicats qui sont affiliés à la C. G. T. !

Le *Temps* ajoute, avec un sérieux qui prouve la crasse ignorance de son rédacteur sur la question que « s'il répugne au gouvernement d'aller tout de suite au but », au lieu d'ordonner des poursuites contre tous les syndicats confédérés, « il pourrait les mettre en demeure de retirer leur adhésion à la C. G. T. — sous la menace de la dissolution... » Et il croit que cela suffirait ! Que les syndicats se soumettraient et se laisseraient ainsi réduire en poussière !

Pour émettre une telle niaiserie, il faut ne rien connaître de l'organisation syndicale. La Confédération n'est pas — comme on le croit au *Temps* — l'assemblage d'une poignée de « meneurs » imposant leurs volontés à une masse syndicale inerte et moutonnière. Il s'en faut, heureusement ! La Confédération est un organisme essentiellement fédéraliste qu'anime la plus large autonomie et un vivifiant esprit d'initiative ; les syndicats, qui en sont la cellule constitutive, sont formés de travailleurs conscients et énergiques. C'est cela qui fait la force et la puissance de la Confédération. Si elle n'était, réellement, que l'amalgame de quelques personnalités — de « meneurs », — elle serait sans influence aucune, car un tel organisme n'est pas et ne peut pas être l'expression de quelques volontés individuelles.

Il est donc enfantin de supposer que la menace de quelques 16 francs d'amende influencerait les 3.000 syndicats confédérés et leur ferait retirer de suite leur adhésion à leur fédération corporative, par le canal de laquelle ils sont confédérés.

Au surplus, à supposer que les tribunaux voulussent réaliser les menaces du *Temps*, entamer des poursuites contre les syndicats... encore faudrait-il qu'ils imaginent des prétextes qui ne soient pas trop absurdes. Or, quoi qu'en prétende le *Temps*, le seul fait de désirer une transformation sociale est un motif insuffisant pour étayer une accusation ; d'autant plus insuffisant que ce désir n'est qu'une aspiration, une tendance d'ordre général et idéologique et qui ne se matérialise pas par des actes tombant sous la coupe des lois.

On parle d'antimilitarisme, d'action directe, de sabotage, etc. Mais, tout cela relève des individus et non de l'organisation. Une assemblée syndicale pourra émettre un vœu, voter un ordre du jour, une motion, affirmant telle ou telle préférence. C'est tout ! A l'entrée du syndicat n'est imposé aucun *credo* ; on ne demande au travailleur qui vient se faire inscrire aucune pétition de principes. — Il suffit qu'il soit exploité pour avoir droit d'affiliation. Par conséquent, dans ses agissements, le syndicat — pas plus que la Confédération, — ne peut être répréhensible, selon la thèse du *Temps*. Il n'y aurait qu'un moyen : c'est que les tribunaux aillent *davantage* à la base de la Confédération... et qu'ils s'attaquent à tous les syndiqués. Clemenceau pourrait constituer un vaste corps de police et coller un de ses mouchards derrière chaque syndiqué...

Pour ridicule que paraisse la solution, c'est la seule qui ne soit pas absurde. D'ailleurs, c'est un peu à celle-là que se sont arrêtés les ministres ; l'application des *lois scélérates* aux militants ouvriers est une infamie que réalise cette absurdité, tant que faire se peut.

—

Après avoir proposé des poursuites contre tous les syndicats, le *Temps*, se rendant un tantinet compte que l'opération présenterait de rudes difficultés, examine s'il n'y aurait pas un autre moyen.

Pourquoi, dit-il, ne considérerait-on pas la Confédération comme une association politique? Et, en ce cas, ajoute-t-il, on considérerait que les membres du Comité confédéral, par le seul fait de leur réunion, constituent une association.. et on leur demanderait de satisfaire aux prescriptions de la loi de 1901.

Inutile de chercher un [illegible] sens et de logique dans pareil raisonnement ! Enregistrons... et continuons...

« La preuve, ajoute le *Temps*, que les délégués des fédérations qui constituent le comité confédéral sont bien une association politique, c'est que, *au lieu d'être les exécuteurs des volontés syndicales, ce sont eux, au contraire, qui dictent leurs volontés aux syndicats.* »

Comme logique, c'est du même calibre que le précédent ; seulement, il y est dit une absurdité ! Il est, en effet, absolument inexact de prétendre que le comité confédéral dicte des volontés aux syndicats ; il n'y a pas une de ses décisions, pas un de ses actes, qui puisse être interprété en ce sens.

Et le *Temps*, après avoir — tout comme le curé qui baptise carpe un chapon — baptisé le Comité confédéral, association politique, prétend qu'on pourrait en déduire la dissolution de la Confédération, en vertu de l'article 3, de la loi de 1901, qui proclame nulle *toute association contraire aux lois, aux bonnes mœurs, portant atteinte à l'intégrité du territoire national, et à la forme républicaine du gouvernement....*

Et voilà !... Rien de plus simple à en croire le *Temps*.

On passe au cou de la C. G. T. ce fameux article 3 et tout est dit. — La Confédération est étranglée net ! Seulement, il n'y a pas qu'elle, si on se laisse entraîner sur cette pente d'arbitraire abracadabrant. Il va falloir faire la chasse à toutes les associations, — c'est la liberté d'association niée, ruinée. Plus rien ne reste ! Il faudra dissoudre les ligues de la paix qui, en préconisant le désarmement, portent atteinte à l'intégrité du territoire ; il faudra poursuivre le parti socialiste, qui veut substituer la propriété collective ou commune à la propriété individuelle... qui et quoi ne faudra-t-il pas poursuivre ?

C'est fou et idiot !... Il était cependant nécessaire de mettre sous les yeux des camarades les moyens auxquels rêvasse la Bourgeoisie pour entraver l'œuvre d'améliorations sociales et d'émancipation humaine à laquelle travaillent les syndicats.

Emile POUGET.

Les Lois Scélérates en pleine vigueur

Arrestations arbitraires un peu partout !

A Paris, sur les 21 signataires de la première affiche antimilitariste, une première charrette de sept avait été envoyée à la Santé. Quelques autres arrestations ont été opérées depuis.

En outre, il serait question de poursuivre une centaine de citoyens qui viennent de republier la même affiche et de la signer.

Quant aux trois camarades, Lévy, Bousquet, Delalé, ils sont toujours emprisonnés. L'instruction est évidemment laborieuse, il ne s'agit pas, en effet, que de faire coffrer les gens, — encore faut-il pouvoir les inculper sous un prétexte plausible.

Les camarades ont, au juge d'instruction, démontré que la réunion, étant corporative, n'était pas publique et que, au surplus, les propos que leur attribuent les policiers sont mensongers.

En province, l'arbitraire sévit, avec autant de brio qu'à Paris.

A Denain, pour des discours, le camarade Coupez, secrétaire du Syndicat des mouleurs et Lorulot ont été arrêtés.

A Rouen, le camarade Torton, pour des propos de réunion publique, tenus à Petit-Quevilly, vient d'être incarcéré. Et, cette fois, toute hypocrisie est mise de côté : ce n'est plus en arguant de la loi de 1881 sur la presse, que le camarade a été embastillé, le juge d'instruction déclare le poursuivre en vertu des « lois scélérates ».

A Bayonne, un journal socialiste est, sur la plainte du ministre de la guerre, poursuivi pour « insultes à l'armée ».

COMME NOUS !

Les vignerons du Midi bougent... et ils vont faire de l'Action directe

Parce que nous voulons que la classe ouvrière soit capable de diriger elle-même son action en l'exerçant directement contre ses adversaires, nous sommes l'objet de menaces et nous voyons surgir devant nous le spectre de la répression.

Parce que nous disons à l'ouvrier qu'un résultat ne s'obtient qu'au prix d'un effort dépensé sous des formes diverses, toutes les forces réactionnaires, malgré leurs couleurs se liguent pour requérir des années de prison.

Pour faire dans l'intérêt ouvrier ce qui fut tenté et fait pour le millionnaire Dreyfus, Clemenceau voudrait nous traquer et chacun se plaît à montrer notre action justiciable du Code.

Et cependant chaque jour apporte une preuve de la valeur et de l'efficacité de notre action tellement elle s'impose à tous ceux qui désirent apporter dans leur existence des transformations.

Ce sont les vignerons du Midi, qui aujourd'hui nous donnent un exemple et une leçon.

Depuis quelques jours une vive agitation se constate parmi ces populations pour réclamer de l'Etat l'adoption de mesures réprimant le sucrage des vins. Chacun sait que l'abondance dans la récolte des vins de ces dernières années a provoqué une crise intense dont souffrent le salarié et le propriétaire.

Parce qu'il y a trop de vin, il y a misère. Le trop crée la misère. Cela paraît paradoxal à première vue et néanmoins il n'y a rien de plus naturel dans la société actuelle.

Mais ce n'est pas de cette contradiction qu'il faut s'occuper.

Pour obtenir les mesures législatives jugées nécessaires, les interpellations se sont succédées, les interventions d'hommes influents se sont produites, les ministres ont été sollicités ; mais il n'y a eu que des promesses. Le temps passe, la crise continue, la misère augmente. Les vignerons confiants en leur action indirecte exercée par quelques personnages, attendent toujours que le gouvernement, décidé à nous fiche la paix, s'occupe d'eux. Ils auraient attendu longtemps encore s'ils n'avaient arrêté les formes d'une agitation bruyante en vue d'attirer sur eux l'attention publique et de déterminer une intervention réprimant le sucrage des vins.

Mon intention n'est pas d'examiner non plus la valeur du remède réclamé, C'est à la commission envoyée en dernier ressort pour l'obtenir qui doit nous intéresser.

Les vignerons ont recours à l'action directe, ils s'affirment décidés à recourir à tous les moyens pour atteindre un résultat. Et à cette action directe participent des gens qui la condamnent lorsqu'elle est employée par les travailleurs pour un but spécifiquement ouvrier.

La proclamation lancée par le maire de Narbonne est curieuse et doit être retenue - Elle est conçue dans des termes contenus dans nos manifestes et dans nos appels. Elle est de nature à provoquer comme nos déclarations officielles ces incidents tant honnis par certains milieux spéciaux.

En un mot les vignerons du Midi mettent en pratique ce que nous ne cessons de montrer comme le meilleur mode d'action, après avoir recouru aux moyens indirects.

Voici reproduites la proclamation du maire et le placard publié par le Comité chargé d'organiser l'agitation :

« Narbonne, leur dit-il, recevra dimanche la visite de ceux qui sont déjà organisés. Ils viendront en foule profonde vous demander de vous unir à eux dans une immense et grandiose manifestation.

« Solidaires dans la souffrance, nous le serons dans la *protestation* et dans l'appel *impérieux* adressé à ceux qui, détenant le pouvoir, nous doivent justice et réparation.

« Travailleurs, producteurs de tout ordre, industriels, commerçants, le même mal vous étreint. Unissons-nous à ceux qui ont donné le signal de l'*intervention directe* à laquelle il faudra bien qu'on réponde. »

***

« Qui nous sommes ? Nous sommes ceux qui travaillent et qui n'ont pas le sou ; nous sommes les « proprios » décavés ou ruinés, les ouvriers sans travail ou peu s'en faut, les commerçants « dans la purée » ou aux abois : nous sommes ceux qui crèvent de faim !

« Nous sommes ceux qui ont du vin à vendre et qui ne trouvent pas toujours à le donner ; nous sommes ceux qui ont des bras à louer et qui ne peuvent guère les employer ; nous sommes ceux qui ont des boutiques dont les clients paient sans argent ; nous sommes ceux qui crèvent de faim !

« Nous sommes ceux qui sont endettés les uns jusqu'au cou, les autres par-dessus la tête, tous ceux qui paient mal et tous ceux qui ne paient plus ; nous sommes ceux qui ont encore quelque crédit, ceux qui n'en ont plus : nous sommes ceux qui crèvent de faim !

« Nous sommes ceux qui doivent partout : au boulanger, à l'épicier, au percepteur, au cordonnier, ceux qu'éconduisent les prêteurs, ceux que relancent les huissiers et ceux que traquent les collecteurs d'impôts ; nous sommes ceux qui voudraient vivre en honnêtes gens et qui sont acculés aux expédients et à la misère : nous sommes ceux qui crèvent de faim !

« Nous sommes ceux qui aiment la République, ceux qui la détestent et ceux qui s'en « foutent » ; nous sommes ses ardents défenseurs ou ses adversaires déclarés, radicaux ou conservateurs, modérés ou syndicalistes, socialistes ou révolutionaires ; nous sommes ceux qui ont leur « jugeotte » et aussi leurs opinions, mais nous avons un ventre, et nous sommes ceux qui crèvent de faim !

« Nous sommes ceux dont chaque espoir s'est traduit par plus de misère ; nous sommes ceux qui, rivés au sol, demandent à ce sol leur pitance ; c'est par eux que la terre est belle et verdoyante, par nous qu'elle produit plus qu'en tout autre temps ; nous sommes ceux qui la fécondent par leurs soins, leurs efforts, leur travail et leur peine !

« Hélas ! parmi les gueux, nous sommes les plus gueux : nous sommes ceux qui crèvent de faim !

« Nous sommes enfin les miséreux, des miséreux qui ont femmes et enfants et qui ne peuvent pas vivre de l'air du temps ; nous sommes ceux qui ont des vignes au soleil et des outils au bout des bras, ceux qui veulent manger en travaillant et ceux qui ont droit à la vie : nous sommes ceux qui ne veulent pas crever de faim ! »

Après cette lecture, les camarades comprendront qu'il est inutile d'analyser longuement. Le fait que radicaux, conservateurs, modérés, syndicalistes, socialistes, réactionnaires, comme dit le placard, sont décidés à poursuivre les résistances intéressées, à recourir à l'agitation, qui, pacifique aujourd'hui, peut, demain, être violente, mérite notre attention et notre sympathie.

Cette agitation justifie et explique notre agitation.

La différence à établir est celle-ci : c'est que ces populations méridionales, par manque d'expérience, ont allongé leur route, car au lieu de s'agiter tout d'abord, elles ont quémandé. Nous préférons, nous, ne pas quémander, mais nous agiter, puisqu'en définitive, nous serions obligés de le faire après avoir sollicité.

Pour mieux dire, quel que soit le domaine, mieux vaut conquérir soi-même que compter sur les autres.

V. GRIFFUELHES

Ici et Là

VIVIANI ET LE R. H.

Le Cri de Paris racontait, dans son dernier numéro, l'incident suivant constaté dimanche soir, boulevard Haussmann, devant les Galeries Lafayette :

11 heures. C'est la veille de l'inauguration. Dans l'énorme immeuble, sous une lumière aveuglante, des centaines d'ouvriers badigeonnent, placent des meubles, traînent des échelles, jouent du marteau, plient l'échine sous de lourds fardeaux, tandis qu'épuisées, le geste las, accablées de sommeil, des jeunes filles disposent des étalages et transportent des paquets.

Dehors, des milliers de badauds encombrent le boulevard. Une foule hostile qui manifeste bruyamment son indignation.

Pourquoi la loi, si rigoureuse pour les petits, pour les humbles, tolère-t-elle cet abus ? N'est-ce pas un dimanche, le jour du Repos Hebdomadaire ?...

Une automobile s'avance avec peine. Un Monsieur, qui est au fond de la voiture, en tenue de soirée, se penche un moment, regarde la façade illuminée, les ouvriers qui travaillent à cette heure tardive, puis, indifférent, le cigare aux lèvres, s'allonge sur les coussins et croise les jambes.

C'est Monsieur Viviani !...

JOLI BENEFICE !

Savez-vous combien d'allumettes nous avons brûlées en 1906 ?

Exactement 33.160.211.140 en bois et 14.114.360.040 en cire sorties des manufactures de l'Etat, affirme une statistique récente.

Pour l'acquisition, le transport et le traitement des matières premières entrées dans la confection de ces allumettes, l'Etat a dépensé 8.269.875 francs. Le produit de la vente s'est monté à 28.714.433 francs.

Donc, bénéfice : VINGT MILLIONS !

Et quand les ouvriers allumettiers réclament des améliorations, on leur serine « Il n'y a pas d'argent ! » Par contre, tous les dévorants à la Clemenceau se gobergent grassement.

Les abonnés qui renouvellent leur abonnement sont instamment invités de nous envoyer, avec le montant de l'abonnement, une des dernières bandes, ou, s'ils paient par mandat carte d'indiquer le numéro inscrit sur la bande.

Ces renseignements sont absolument nécessaires pour faciliter la recherche et éviter les erreurs.

PROTESTATIONS CONTRE L'ARBITRAIRE

Les protestations des organisations syndicales, contre l'arbitraire des triumvirs, — Clemenceau-Briand-Viviani — nous parviennent en telle quantité qu'il nous est impossible de les insérer, même en nous bornant à les résumer.

Si possible, au prochain numéro, nous signalerons les organisations protestataires ; mais, il est bien évident que cette publication sera platonique et qu'elle n'atteint pas le but qu'ont voulu les protestataires.

Pour produire tout leur effet, les protestations doivent toucher ceux qu'elles visent.. Or, puisque leur nombre est trop considérable pour qu'elles soient publiées, le moyen — pour les organisations — est d'adresser directement leurs protestations aux ministres visés.

Autant de protestations, — autant de camouflets aux faces des renégats.

Clemenceau s'est, jusqu'ici, vanté de n'avoir jamais rencontré « la Classe Ouvrière ». S'il recevait, en son hôtel de la place Beauvau, force protestations syndicales, il pourrait constater que, malgré qu'il n'ait jamais rencontré « la Classe Ouvrière », elle existe et a conscience de sa valeur et de sa dignité.

UN PETIT POINT D'HISTOIRE

Le citoyen Allemane, dans un article de l'*Humanité* du 28 avril, rappelle la visite faite par Clemenceau au comité de grève du jeune syndicat de mineurs du Pas-de-Calais, le 17 mars 1906, pour montrer que notre Césarion apportait alors « un encouragement et un appui détournés à la Confédération ».

Allemane ignore les circonstances dans lesquelles se produisit cette visite ; s'il ne les ignorait pas, il ne se permettrait pas d'en déduire que Clemenceau nourrissait à ce moment, à l'égard du syndicalisme, de meilleurs sentiments qu'aujourd'hui, et favorisant un syndicat confédéré, au détriment d'un autre non confédéré.

Clemenceau débarqua à Lens plein du désir d'accomplir un geste historique en accordant à des grévistes des droits... qu'ils ont pris d'eux-mêmes depuis qu'ils ont fait des grèves. La poudre aux yeux n'appartenait pas alors « un encouragement et un appui détournés à la Confédération ».

Clemenceau alla d'abord et tout droit chez le maire Basly ; il lui déclara qu'il voulait parler au comité de grève et aux grévistes. Il n'y avait à Lens, à ce moment, qu'un comité de grève, celui formé par la Fédération syndicale et soumis à l'approbation des assemblées de grévistes. Il n'y avait de réunions qu'au siège de la Fédération syndicale. Le vieux-syndicat n'avait pas un gréviste à Lens, dernière lui.

Basly fut obligé d'en faire l'aveu à Clemenceau, tout en le dissuadant énergiquement d'aller chez ces énergumènes, chez ces anarchistes. — Que l'on m'y conduise tout de même, répondit notre auguste Césarion.

Voilà, citoyen Allemane, dans quelles circonstances Clemenceau opéra sa visite au jeune syndicat, du Pas-de-Calais. Vos déductions sont donc inexactes ; je veux bien croire que c'est involontairement.

P. MONATTE.

UNE SOLUTION DU « TEMPS »

Pour éviter les troubles digestifs des exploiteurs

Parmi les organes qui se sont plus particulièrement signalés par leur campagne systématique contre la Confédération, le journal le « Temps » peut assurément revendiquer une des premières places. Il ne se passe à peu près pas de jour où dans cette gazette estimée du gros patronat, l'on n'y engage les gouvernants à prendre des mesures contre les organisations ouvrières. L'on n'y croit même pas déchoir en « signalant » les pires méfaits de la C. G. T.

L'action directe notamment, a le don d'exciter la bile de ces messieurs du « Temps ». Il leur suffit de voir ces deux mots accouplés ensemble pour qu'aussitôt ils entrent dans une fureur semblable à celle du taureau qui voit devant lui s'agiter la cape du toréador.

Il existe dans l'Est toute une population ouvrière durement exploitée sur laquelle s'acharne particulièrement la verve des rédacteurs dudit journal, et l'un d'eux s'est « amusé » à relever les actes qu'il qualifie de « sabotage » et d'action directe auxquels se sont, paraît-il, livrés nos camarades de là-bas.

Le résumé en est... effrayant. Qu'on en juge par le bilan ci-après d'une année : 4 agressions, 7 attentats contre des lignes de chemins de fer, 3 attentats contre des lignes téléphoniques, 3 attentats contre des

lignes de transports de force et 1 vol avec effraction.

Vous voyez d'ici, amis lecteurs, si le bon bourgeois qui lit cela le soir après dîner les pieds sur les chenêts, doit avoir le fin « frisson », — la petite secousse chère à M. Barrès.

Mais, après cela, peut-être croyez-vous que le rédacteur du « Temps » s'est préoccupé de la situation des ouvriers, qu'il incrimine pour de pareils méfaits ? qu'il s'est demandé par exemple, si leurs salaires sont convenables ? si le temps de travail n'est pas trop élevé ? si, comme l'a démontré Merrheim, les exploiteurs de là-bas ne les volent pas sur la quantité de minerai extrait ? etc., etc.

Le rédacteur du « Temps » n'a que faire de ces « contingences ». Les ouvriers n'estce pas fait pou. être exploités, pour produire des dividendes aux porteurs d'actions, pour permettre de jouir à quelques parasites ?

Hors de cela, ils sortent de leur rôle !... Et le journaliste du « Temps » de chercher par quels moyens les y faire rentrer.

Oh ! le mode est bien simple. Les ouvriers rouspètent ?! Augmentons la police, doublons les effectifs de gendarmes, créons des brigades spéciales... et ce n'est pas plus difficile que cela.

Mais pourquoi tout de suite, oh brave bourgeois, ne demandez-vous pas que toutes les usines soient transformées en prison ? toutes les mines et tous les chantiers en bagnes ?

Il suffirait alors qu'un chaouch, revolver au côté, surveillât chaque équipe.

C'est déjà un peu ce qui existe, il n'y aurait qu'à renforcer les « effectifs », — un mouchard pour deux travailleurs, par exemple.

C'est, je crois, la seule façon d'éviter qu'une situation aussi « alarmante » ne puisse se prolonger.

Une société composée à égale partie de mouchards et de mouchardés... Un Clemenceau pour un travailleur. Y a que ça !

Songez-y pendant qu'il en est temps, ô grave journaliste bourgeois !

Quelle belle société. Quel idéal. — P. DELESALLE.

Effroyable Litanie !...

Ci dessous nous reproduisons, d'après le *Temps* la... combien effroyable (!) liste des méfaits qu'il attribue aux travailleurs du Bassin minier de Longwy.

Nous nous gardons d'ajouter aucun commentaire, le Fouquier-Tinville du *Temps* en profiterait pour réclamer de son collaborateur Clemenceau notre embastillement :

I. — Attaques à main armée (1906)

5 février après-midi. — Assaut par les grévistes de la réserve de minerai. Le capitaine de gendarmerie Eyen est frappé d'un coup de poignard.

25 et 26 février matin. — 50 grévistes armés de gourdins se portent à la rencontre des travailleurs montant à la mine et les dispersent ; un gréviste est arrêté par les gendarmes le 26 février.

28 février après-midi. — Boudoux, accompagné de Miller et de Bertrand, menace les ouvriers à la sortie de la mine. Boudoux sort une arme. Il est arrêté pour ce fait.

1er mars matin. — Attaque à coups de feu du train montant les ouvriers à la mine ; un gendarme est blessé, un autre et un ingénieur sont touchés.

II. — Attentats contre le chemin de fer minier et les lignes de l'Est.

9 février, 9 h. un quart du soir. — Le chemin de fer minier est dynamité en deux points.

16 février, 9 h. du soir. — Le chemin de fer minier est dynamité derrière la vieille tuilerie.

26 février, pendant la nuit. — Les malfaiteurs démontent les entretoises de l'aiguillage, derrière la vieille tuilerie, pour faire dérailler le train remontant les ouvriers.

6 mars. — Les grévistes font sauter une des aiguilles de la boucle pour le croisement des trains.

8 mars, 8 h. 35. — La voie est dynamitée, un rail est brisé.

11 mars, 8 h. 50 soir. — Une aiguille de la ligne de Toul à Pont-Saint-Vincent, en face de Chaligny, saute par une cartouche de dynamite.

11 mars, 11 h. et demie soir. — Les grévistes font sauter un ponceau au passage supérieur de la ligne de Nancy à Mirecourt, dans les parages de Messein.

III. — Attentats contre les lignes téléphoniques.

Premiers jours de février. — La ligne téléphonique de la mine à l'usine est coupée.

5 février. — Même attentat.

6 février. — La ligne téléphonique de la société coopérative à sa succursale de Chaligny est coupée.

IV. — Attentats contre la ligne de transport de force à la mine.

5 février. — Destruction de 5 poteaux.

7 février. — Destruction de 2 poteaux ; la ligne est coupée.

12 février. — Destruction de plusieurs poteaux.

20 février. — Destruction de deux poteaux.

26 février. — Destruction de 3 poteaux.

26 février. — Les malfaiteurs s'introduisent dans la mine, y détruisent une porte et un barrage et coupent le câble d'alimentation du courant des locomotives de la mine.

27 février. — Destruction de 5 poteaux sur la ligne de transport de force.

5 mars, 10 h. et demie du soir. — Destruction de 4 poteaux ; 2 autres sont attaqués, mais ne sont pas renversés, les malfaiteurs ayant dû être dérangés.

V. — Vol de poudre avec effraction à la mine de Fontaine-des-Roches.

En résumé : 4 agressions, 7 attentats contre des lignes de chemins de fer, 3 attentats contre des lignes téléphoniques, 3 attentats contre des lignes de transport de force, et 1 vol avec effraction.

Plainte fut portée au parquet pour chacun de ces méfaits. Or, sait-on combien de ces plaintes furent suivies d'effet ? Aucune. Tous ces attentats sont restés impunis !

Si encore la série des attentats était définitivement close. Mais non, elle reste ouverte. Voici l'énumération de ceux qui ont été commis depuis le 21 avril, c'est-à-dire depuis une douzaine de jours :

Mine du Val-de-Fer.

Dans la nuit du 21 au 22 avril 1907, huit poteaux du transport de force sont sciés.

Le 30 avril, à sept heures un quart du soir, deux coups de feu sont tirés sur le garde frein du dernier train descendant de la mine, à son passage sous le tunnel. Le garde-frein est blessé au bras.

Mine des Roches (à Messein) :

Dans la nuit du 30 avril au 1er mai, agression contre le commissaire spécial.

Enfin, et ceci est le bouquet, le 1er mai, à 2 heures et demie du matin, *explosion de la poudrière* de la Compagnie Denain-Anzin.

L'Unité du Bâtiment

Par des textes tout au moins, l'Unité du Bâtiment est chose accomplie.

Au Congrès constitutif de notre jeune Fédération d'industrie, j'ai combattu avec âpreté, avec toute ma fervente ardeur de vieux militant en faveur du sectionnement par métiers. Ma voix a eté trop faible. Je ne me plains pas. Je tiens au contraire à être des premiers à saluer notre nouvelle constitution et à exprimer le vœu sincère qu'elle fasse une haute et utile besogne. Il ne faut pas de discorde entre ceux dont l'idée directrice est la même.

Non que je m'incline définitivement — cela est bien entendu — devant la nouvelle tactique. Je demeure persuadé que l'expérience nous fera revenir tous et de bonne foi au mode de division du travail, si favorable à l'étude, à la défense des revendications professionnelles et au contrôle permanent de l'application des avantages acquis. Mais mon devoir strict de militant m'enjoint le respect de la décision prise par la majorité du Congrès constitutif, si bien qu'en mon nom personnel et au nom des Syndicats d'ouvriers peintres qui voudront bien me confier ce mandat, je la défendrai devant notre Congrès... de la Fédération des Syndicats d'ouvriers peintres.

Je veux ici me borner à constater que la forme nouvelle est la forme de la « révolution » la forme ancienne est celle de « l'évolution. »

Dans le nouveau groupement, le souci social se substituera incontestablement au souci de défense professionnelle qui est essentiellement évolutionniste.

Les revendications d'un groupement général ne peuvent être que révolutionnaires.

Ensemble, on défend les principes, non les individus.

La Révolution, je la désire aussi ardemment qu'aucun d'entre nous, mais je suis convaincu que le moyen le plus efficace pour créer une vie et une moralité nouvelles, est d'activer l'évolution.

C'est en défendant les intérêts immédiats du prolétaire que nous ferons plus compacts nos effectifs syndicaux. Certes, la cohorte syndicale qui marche à la conquête du Bonheur et de la Justice, grossit tous les jours. Et nos efforts doivent tendre infassablement à renforcer nos cadres, à les faire si lourds et si imposants que leur geste collectif soit celui de la Souveraineté.

Faisons donc venir à nous des hommes, encore des hommes, toujours des hommes. Et cela nous ne l'obtiendrons qu'en leur procurant des avantages précis immédiats ; en rendant plus chaud et plus joyeux le foyer du syndiqué qui sentira alors que, hors le Syndicat, il n'est pas de salut pour le salarié. Montrons-lui son intérêt proche et non le bonheur à longue échéance.

Tous, militants, nous sommes d'accord pour abolir la propriété d'abord, l'Etat ensuite.

Mais la majorité nous comprend-elle complètement ?

N'ayant jamais mis les pieds dans un fournil, je suis incapable de faire du pain. Croyez-vous qu'un homme qui ne fréquenta jamais aucun Syndicat puisse collaborer à la Révolution ?

Pour toutes ces raisons, je déplore que la Fédération du Bâtiment ne soit pas sectionnée. Pourtant, à quelque chose peut-être ce malheur sera bon. Il faut supposer en effet, que le « Bâtiment fédéré » réalisera l'admirable espoir que nous portons tous en nous.

Il fera ce que n'ont pu faire les petites fractions : La Fédération « internationale » du Bâtiment.

Voilà l'œuvre à mener de pair avec la constitution de notre organisation nationale. Et pour y parvenir, un premier devoir s'indique : Lorsqu'il s'agira dans un temps rapproché, de désigner les secrétaires de la Fédération nouvelle, j'espère qu'une des conditions imposées aux candidats sera la connaissance de l'Espéranto.

Personne ne conteste aujourd'hui que la propagande d'une langue universelle ne soit un des plus puissants facteurs de la révolution mondiale.

Il ne faut plus d'intermédiaire entre les espoirs communs de races asservies. Il faut que, si les mains se serrent, les oreilles s'entendent. Ce jour-là, nous serons bien près du but et les gouvernements armés inclineront leurs épées devant la formidable et fraternelle clameur de leurs esclaves.

Voilà ce que nous attendons de la jeune Fédération ! Elle préparera l'« Internationale économique des Travailleurs ». Et c'est pourquoi, malgré tout, je la salue. — ABEL CRAISSAC.

Chez les Paysans

Création d'un organe mensuel unique pour toutes les organisations terriennes adhérentes à la C. G. T.

L'Union Fédérative terrienne, organisation reliant les quatre Fédérations de travailleurs de la terre actuellement existantes : Fédération Nationale des Bûcherons, Fédération Régionale agricole du Midi, Fédération Nationale horticole, Fédération Régionale agricole du Nord, va faire paraître le 1er juin prochain un organe mensuel intitulé : « Le Travailleur de la Terre. » Les journaux corporatifs existants : « Le Paysan », « l'Ouvrier Horticole », « Le Bûcheron », disparaîtront et le « Travailleur de la Terre » sera l'organe commun de toutes les organisations terriennes. — J. BLED.

Question embarrassante

LES PRUD'HOMMES MENACES

Nous avons reçu un nombre considérable de lettres de conseillers prud'hommes de tous les coins de la France qui décèlent l'inquiétude angoissante qui règne parmi ceux de ces humbles magistrats dont l'attention a été retenue par l'article 4 de la loi promulguée le 27 mars dernier. Voici la teneur de cet article :

« Les membres des conseils de prud'hommes sont nommés pour six ans. *Ils sont renouvelés par moitié* tous les trois ans. « Néanmoins, ils conservent leurs fonctions jusqu'à l'installation de leurs successeurs. »

Des termes de cet article, il semble résulter nettement, pour qui comprend un peu le français, que tous les trois ans chaque *conseiller* sera renouvelé par moitié ; et chacun se demande quelle est la nature de l'opération qu'il devra légalement subir.

Nous avions tout d'abord pensé qu'il s'agissait du renouvellement des *conseils* et non de leurs membres, mais en lisant tant soit peu attentivement ce terrible article, aucun doute ne peut subsister.

Et ce qui rend la perspective la plus effrayante, c'est que cet article tortionnaire prévoit que les malheureux qui l'auront subi devront être remplacés dans leurs fonctions. Il y a tout lieu de supposer qu'ils auront été mis dans un piteux état.

On nous objectera peut-être que cet article 4 a été la victime d'une erreur de rédaction, mais pareille objection ne supporte pas la réflexion. Nos honorables législateurs ont étudié le projet de cette loi pendant plus de vingt ans et si leur intention bien arrêtée n'avait pas été de faire les conseillers prud'hommes, à la première lecture dudit projet ou à l'une des lectures suivantes, il se fût certainement rencontré un député ou un sénateur capable de rectifier un texte aussi terrifiant pour ceux qu'il vise.

Etant donné l'état des esprits que reflète la correspondance volumineuse que nous possédons, il faut s'attendre à des démissions en masse si cet article n'est pas modifié à la rentrée du Parlement français.

E. QUILLENT

Chez les Bûcherons

A Uzay-le-Vernon, les autorités se mettent contre les ouvriers

Il n'y a pas à s'en étonner ! C'est le rôle du gouvernement, quel qu'il soit : entraver les revendications ouvrières, protéger les privilèges des exploiteurs.

Donc, les marchands de bois d'Uzay-le-Vernon ne voulaient pas accepter le tarif établi par le Syndicat. Un mouvement s'est produit chez les charbonniers et les bûcherons, qui eut abouti vite à une solution si l'autorité locale ne s'était mise en travers, faisant une pression éhontée pour faire abandonner aux ouvriers leurs revendications.

Les camarades ont tenu bon et les marchands de bois ont accepté le tarif syndical. A la suite de cette victoire, le Syndicat s'est réuni et a adopté la motion suivante :

Les travailleurs syndiqués d'Uzay-le-Vernon, réunis le 15 avril à leur siège social, après avoir entendu le camarade Lamouroux, secrétaire du Syndicat, expliquer de quelle manière fut dirigée l'enquête faite par la police, relative au désaccord survenu entre les ouvriers charbonniers et les marchands de bois protestent énergiquement contre l'intervention de la police dans une question qui n'intéresse que les patrons et les ouvriers, cette intervention n'ayant pour but que d'intimider les ouvriers, les démoraliser et les empêcher d'obtenir ce que le droit de grève peut leur donner.

Les travailleurs syndiqués demandent qu'à l'avenir la plus stricte neutralité soit observée dans les conflits qui surviennent entre employeurs et employés.

L'Unité Minière

Il n'y aura pas scission.

Les échos du Congrès de Denain apportant aux travailleurs de la mine, que le pacte d'union, si péniblement conclu à Paris, était rompu, les avaient profondément attristés. Tous ceux qui consciencieusement espéraient en l'Unité, tous ceux qui savent que toute division sera néfaste pour la corporation et l'envoi aux calendes grecques de toutes les améliorations qui, depuis si longtemps, sont inscrites dans nos cahiers de revendications, déploraient la scission qui s'était produite à Denain.

Le prolétariat tout entier pouvait se demander si jamais les gueules noires iraient grossir les rangs et prendre part aux batailles contre le patronat et les gouvernants soi-disant républicains, qui se font les chiens de garde des coffres-forts capitalistes.

Il n'y aura pas scission, tous les travailleurs s'en réjouiront.

Le Syndicat de Montceau a estimé que ce n'est pas pour des broutilles et parce que Basly ne sera pas d'accord avec Broutchoux qu'on doit se séparer à nouveau.

Les camarades de Montceau l'ont fait savoir aux camarades de Carmaux.

Les mineurs de Carmaux s'ailleurs, ne sont pas non plus partisans d'une nouvelle scission. Ils savent trop ce qu'ont coûté les cinq années de division que nous venons de passer.

Partout, ce fut le piétinement sur place, si ce ne fut le recul. Ils en ont donc assez.

A Carmaux, on veut l'Union. Les mineurs savent qu'elle peut se faire, qu'elle est facile même. Tous ceux qui peinent, triment, travaillent et vont au fond des noirs trous que sont les puits, la souhaitent et l'appellent.

A la réunion du 28 avril, les syndiqués de Carmaux ont décidé de seconder les camarades de Montceau dans leur généreuse initiative.

Ils estiment que ce qui n'a pu être fait au Congrès de Denain doit être fait autre part.

Le jury d'honneur n'a pu fonctionner à Denain, il fallait d'ailleurs s'y attendre. Le Congrès commit la faute de laisser les deux parties aux prises, alors qu'il aurait dû les desaisir.

La question sera jugée quand même, la lumière se fera, doit se faire ; mais elle doit se faire en dehors et des accusés et de l'accusateur.

Le Syndicat de Carmaux, complétant la décision de Montceau, a décidé de demander comme lui la réunion du Conseil National, cette réunion devra avoir lieu à Montceau à une date la plus rapprochée possible, pour statuer sur le différend qui divise les mineurs du Pas-de-Calais et du Nord et tâcher de les mettre d'accord.

A cet effet, le Conseil National aura à choisir en dehors des intéressés, quelques personnes qu'il chargera d'enquêter sur des faits précis et ne remontant pas avant l'Unité, c'est-à-dire le 15 octobre 1906.

Il n'y a que ce moyen de mettre tout le monde d'accord et permettre aux mineurs d'aller prendre place dans l'armée prolétarienne.

Ceux qui ne voudraient pas se conformer aux décisions prises par le Conseil National, après que celui-ci aura statué en connaissance de cause, d'après un rapport fait par des personnes qui ne pourront être suspectées, et en dehors des délégués de la section du Nord et du Pas-de-Calais, que leur situation d'intéressés leur commandera de s'abstenir ; ceux-là, quels qu'ils soient, devront être exclus de la famille des mineurs.

Et les autres travailleurs organisés n'auront plus qu'à ouvrir les bras à leurs frères de la mine qui brûlent de marcher à l'avant-garde de l'armée prolétarienne pour la conquête du bien-être et de la liberté.

On nous objectera peut-être que cet article 4 a été la victime d'une erreur de rédaction, mais pareille objection ne supporte pas la réflexion. Nos honorables législateurs ont étudié le projet de cette loi pendant plus de vingt ans et si leur intention bien arrêtée n'avait pas été de faire les conseillers prud'hommes, à la première lecture dudit projet ou à l'une des lectures suivantes, il se fût certainement rencontré un député ou un sénateur capable de rectifier un texte aussi terrifiant pour ceux qu'il vise.

Etant donné l'état des esprits que reflète la correspondance volumineuse que nous possédons, il faut s'attendre à des démissions en masse si cet article n'est pas modifié à la rentrée du Parlement français.

E. QUILLENT

Victoires Ouvrières

PARIS

Les cordonniers de la maison Nouvellier et Parquin ont, après une grève de quelques jours, repris le travail, avec satisfaction.

REIMS

Les papetiers de Courlandon, qui étaient en grève depuis huit jours, ont repris le travail avec gain de cause : ils obtiennent cinquante centimes d'augmentation et la paie bi-mensuelle.

ROUBAIX

Les travailleurs des tramways de Roubaix, qui s'étaient mis en grève à la suite du refus de la Compagnie de tenir ses promesses, viennent de reprendre le travail, obtenant satisfaction sur presque tous les points et obtenant aussi qu'il n'y ait aucun renvoi pour faits de grève.

LYON

Les maçons des communes de Francheville et de Craponne viennent, après une grève de trois semaines, d'obtenir d'importantes satisfactions de salaire et de conditions de travail.

Dans l'Est

A NANCY

Victoire des ouvriers peintres

Après la victoire des ouvriers peintres, c'est aujourd'hui celle des camarades plâtriers qui viennent de triompher après 16 jours de grève, leur victoire est due à leur seule énergie, à leur seule action.

Ils obtiennent la journée de 10 heures et d'autres avantages très sérieux.

Les grèves

Depuis 18 jours, 70 piqueuses en chaussure de la maison Martin-Picard-Legris, sont en grève, elles exigent d'être mieux traitées, et la suppression du travail aux pièces ; les monteurs ont abandonné le travail par solidarité.

Pour vaincre la résistance des grévistes de la chaussure et du bâtiment, pour tuer ou enrayer le mouvement syndicaliste dans la région, la municipalité nationaliste a ordonné la fermeture les locaux dont dispose l'Union des Syndicats, et le local où fonctionnent les soupes communistes.

La décision de la municipalité est surtout due à la presse locale et particulièrement aux attaques venimeuses de « l'Etoile », journal radical.

Les amis du premier flic de France seront contents, le frère du fameux général Mercier a exécuté leurs ordres.

Cependant le cambriolage municipal n'a pas arrêté la démonstration monstre du Premier Mai et les grèves en cours.

Tout le contraire, on vient de nous rendre service, car cette fois l'Union, qui vit déjà sans subvention, va s'organiser pour avoir des locaux à elle, elle est du reste dans une bonne voie pour cela.

Le Premier Mai

Cette année plus de 5.000 chômeurs ont répondu à l'appel de l'Union des Syndicats, sur tous les points de la région ; des réunions furent organisées, à Nancy, plusieurs le matin et plusieurs le soir, à Lunéville, à Saulnes, Hussigny (bassin Longwy) et à Neuves-Maisons.

Les forces policières déployées étaient considérables, l'armée était sur pied, les brutes essayèrent de faire du zèle, mais inutilement, le prolétariat lorrain ne se laisse plus molester, il se défend, lui aussi, comme il le peut.

LUNEVILLE

La grève dans le bâtiment est générale depuis le 8 mai, les grévistes exigent la journée de 10 heures et une augmentation de salaire.

Le syndicat doit organiser incessamment les soupes communistes ; l'élément italien prédomine, donc tout fait prévoir une victoire proche.

Le secrétaire de l'Union s'y est rendu plusieurs fois.

* * *

« Les Syndicats, les Bourses du Travail « sont prévenus que la Bourse du Travail « de Nancy ou l'Union des Syndicats ou- « vriers de Meurthe-et-Moselle, est provi- « soirement transférée, 2, rue Drouin, Mai « son du Peuple, Nancy.

« Adresser toute communication au se- « crétaire L. S. Boudoux.

A propos d'Antimilitarisme

Les événements qui se déroulent ces jours-ci ont démontré une fois de plus, la véritable raison d'être des armées permanentes.

Pendant la grève des boulangers, des soldats furent mis à la disposition du patronat pour l'aider dans sa résistance aux revendications des grévistes.

Il était donné à ceux qui, il n'y a pas encore bien longtemps, avaient fait appel à la classe ouvrière pour combattre les turpitudes de la caste militaire ; il était donné aux Clemenceau, Picquart et autres, d'ajouter un nouveau chapitre au jésuitisme militariste.

Dans la crainte que la grève des boulangers, si elle réussissait, n'incite un grand nombre d'autres corporations à se mettre du 1er Mai pour appuyer leurs revendications par une cessation de travail, le ministre de la guerre inventa une nouvelle cure à l'usage des troupiers faibles de constitution ou surmenés par les exercices aussi stupides qu'inutiles de la vie militaire. Il institua à cet effet des congés de convalescence à l'usage des soldats boulangers, afin qu'ils puissent rétablir leur santé dans les fournils désertés par les grévistes, ce qu'ils s'empressèrent de faire.

Et, comme si ces faits ne suffisaient pas à montrer à la classe ouvrière que les anciens dreyfusards Clemenceau et Picquart étaient à présent passés « de l'autre côté de la barricade », ils mirent en état de siège Paris et de nombreuses villes de province à l'occasion du 1er Mai.

Les années précédentes, la troupe était simplement consignée. Cette fois, la soldatesque fut répartie dans les monuments et sur les places publiques ; des patrouilles à pied, à cheval et à bicyclette sillonnèrent toute la journée, les rues, et, s'il n'y eut pas d'incidents plus graves, le mérite n'en revient pas à nos gouvernants qui n'épargnèrent aucune provocation.

Tous ces faits indiquent bien l'urgence de la campagne antimilitariste entreprise par les organisations ouvrières.

Aussi, de plus en plus nombreux sont les travailleurs qui s'y rallient. Ils comprennent que de nombreuses grèves auraient été terminées par une victoire complète, si les patrons n'avaient eu à leur disposition des soldats pour remplacer les ouvriers ayant cessé le travail. Ils comprennent que les patrons hésiteraient à décréter des lock-out, s'ils n'étaient certains de voir leurs usines gardées par la force armée, dès qu'ils les auront fermées, dans le but d'acculer leurs ouvriers à la famine.

Les travailleurs se rendent également mieux compte chaque jour que la société actuelle s'écroulerait comme un château de cartes, si l'armée n'était plus là pour la soutenir de ses baïonnettes.

Aussi, malgré toutes les menaces et toutes les répressions, les prolétaires continueront leur propagande et profiteront de toutes les circonstances pour battre en brèche le militarisme.

Jusqu'ici, cette propagande fut forcément restreinte, nos quelques organes, tels que les numéros spéciaux de la « Voix du Peuple », le « Conscrit » le « Ploupiou de l'Yonne », etc., n'ont pu atteindre qu'un nombre très limité de lecteurs.

Il nous faut frapper l'esprit de la masse ; pour cela une occasion se présente actuellement. Profitant de la prochaine réunion à la Haye d'une nouvelle conférence de la Paix — laquelle, comme la précédente, ne sera qu'une vaste fumisterie, si l'on ne force les gouvernements à réduire leurs armements — le Comité d'entente internationale pour le désarmement universel invite, par l'affiche ci-dessous, tous les partisans de la réduction des armées à manifester dimanche prochain (les lieux de réunion de cette manifestation seront indiqués au bas de chaque affiche locale) :

APPEL AUX PEUPLES

A bas la Guerre !

Voulez-vous abolir la guerre ?

Voulez-vous, d'un commun accord, désarmer ?

Voulez-vous consacrer aux œuvres fécondes de solidarité humaine les « dix milliards de la Paix armée ? »

Si oui, manifestez publiquement et pacifiquement votre opinion.

Prenez part à la **Manifestation Mondiale,** qui aura lieu le dimanche 12 mai 1907 dans tous les pays.

Hommes, femmes, venez avec vos enfants affirmer votre inflexible volonté d'imposer à bref délai une réduction générale des armements destinée à faire entrer les Etats dans la voie du **désarmement universel.**

Suivent de nombreuses signatures de personnalités politiques, littéraires, etc.

De plus, le même Comité a édité une série de cartes postales, illustrées par Hermann-Paul, Jossot, Roubille, Steinlen, Valloton, Willette, destinées à être envoyées au ministre des affaires étrangères et au président de la Chambre des députés pour réclamer le désarmement universel.

La franchise postale existant pour la correspondance échangée entre fonctionnaires gouvernementaux, la dépense de l'envoi de ces cartes est nulle. La série de huit cartes sera adressée moyennant 0 fr. 50, à tous ceux qui en feront la demande au Comité d'entente pour le désarmement universel, 28, rue Serpente, Paris-VIe.

Sans trop escompter le résultat de ces manifestations, il est évident que plus nombreuses seront les protestations contre l'état de paix armée actuelle et plus elles auront de force.

L'ordre du jour voté par le Congrès d'Amiens fait un devoir à tous les syndiqués et à plus forte raison à toutes les organisations ouvrières de participer aux manifestations qui auront lieu dimanche prochain, pour réclamer énergiquement la réduction des armements, en attendant le désarmement universel.

Plus l'armée sera réduite, moins les gouvernements auront de soldats à mettre à la disposition des patrons pour remplacer les grévistes et moins grandes les usines et, par conséquent plus l'ouvrier aura de chances de faire prévaloir ses revendications.

La classe ouvrière a donc un intérêt de premier ordre à participer à la manifestation du 12 mai et elle s'y rendra en masse afin de la rendre imposante.

D. SIEGRIN

Les Manifestations du 1er Mai

Partout l'élan a été superbe et réconfortant

Les manifestations du Premier Mai ont eu le caractère que, consciemment, leur ont donné les organisations syndicales.

Tandis que, stupidement, la bourgeoisie s'apeurait, tandis que le gouvernement accumulait les mesures répressives, les travailleurs organisés allaient leur chemin, couvrant l'étape qu'ils s'étaient fixés. Ce qu'ils avaient voulu s'est fait. Le Premier Mai a été ce qu'ils avaient prévu.

Et le ridicule de l'attitude du gouvernement et de la frousse des privilégiés n'en a été que plus éclatante.

Nous résumons, ci-dessous, les renseignements qui nous sont parvenus des divers centres :

DANS L'OISE

Le Premier Mai a conquis dans notre région son caractère véritable.

L'Union Syndicale de l'Oise a porté ses efforts à Creil où l'action savante des agents capitalistes fait de grands ravages. Depuis trop longtemps l'action syndicaliste est paralysée dans ce centre ouvrier par les habiles et écœurantes opérations de politiciens professionnels.

L'5organisation départementale a indiqué, par un manifeste des plus significatifs, le caractère que devait revêtir la manifestation.

Toutes les ressources dont disposent les autorités pour enrayer un mouvement furent utilisées contre les travailleurs. Des agents de police se livrèrent à des enquêtes auprès des patrons opérant au compte du commissaire spécial et du maire de Creil, dignes émules de Lépine et de Clemenceau.

Malgré cela, beaucoup de camarades répondirent à l'appel et parcoururent la ville, essayant d'entraîner un chômage général des ateliers à Creil et à Montataire.

On peut dire que les résultats pour n'être pas suffisants, ont dépassé nos espérances. L'après-midi surtout, l'entrée des ateliers fut si mouvementée que quatre usines durent fermer pour éviter des bagarres.

Devant l'usine de la Compagnie Générale d'Electricité, les manifestants réussirent à entraîner les trois-quarts des ouvriers qui se présentaient au travail et même à faire sortir une partie de ceux qui étaient déjà rentrés.

Furieux de ce résultat, le commissaire Moulines fit appeler les gendarmes qui chargèrent avec brutalité, mais les manifestants restèrent les maîtres du terrain, délivrèrent un camarade arrêté, et évitèrent une charge de deux escadrons de hussards en se repliant sur Montataire.

Une réunion eut lieu dans cette localité, le cortège revint grossi avec un millier de travailleurs. Le maire de Creil n'osa plus dès lors affronter cette colonne, une quantité de camarades, indignés de la précédente provocation étant disposés à ne pas se laisser attaquer.

Un grand meeting termina cette journée où les militants demandèrent aux travailleurs de participer d'une façon plus continue à l'action libératrice dans la Confédération du Travail.

Beaucoup d'adhésions furent recueillies.

La police continue sa besogne de pression sur les travailleurs et cherche à provoquer des coupes sombres.

Un meeting de protesttalon aura lieu samedi prochain et le Premier Mai 1907 sera à Creil le point de départ d'une action plus vigoureuse et plus autonome.

L'an dernier, le maire de Creil vint dans des banquets chanter l'*Internationale* avec les ouvriers et canalisait les manifestants en les reléguant dans le parc de la faïencerie comme de bons moutons qu'ils étaient.

Cette année, il s'est contenté de faire agir ses mouchards, tout en restant à sa véritable place, au milieu des officiers de hussards et de gendarmerie.

C'est un symbole qui nous fait espérer en l'avenir.

A La Chapelle-au-Pots, Saint-Germer et Saint-Pierre-ès-Champs, une manifestation a eu lieu avec le concours des verriers et des galochiers. La camarade Alice Menant a fait une conférence syndicaliste à un auditoire nombreux, et cette action a très heureusement impressionné cette région agricole.

A Feuquières, les verriers ont manifesté pour les huit heures. La direction Scobart a envoyé un ultimatum menaçant la fermeture des usines pour le 2 juin, si les ouvriers n'abandonnaient pas leurs prétentions.

Ce sont les préliminaires d'une action d'ensemble dans toute la corporation des verriers de la Normandie.

A Saintines, le chômage a été complet parmi les allumettiers, mais nos camarades ont eu le tort d'y inviter le député de la circonscription, qui vota contre le Syndicat des fonctionnaires. — E. KLEM.

NEMOURS

Plusieurs Syndicats de la région avaient formulé des revendications pour le Premier Mai, — entre autres, le Syndicat des carriers qui a obtenu un gain partiel et le Syndicat du bâtiment qui a obtenu complète satisfaction.

Aussi, pour accroître la pression sur le patronat, tous les Syndicats avaient décidé de chômer et l'on peut dire que, sinon tous, au moins la grande majorité des ouvriers avaient abandonné le travail.

Dans l'après-midi s'est tenue une réunion familiale, organisée par le Syndicat des diamantaires, et, le soir, l'Union des Syndicats de Nemours et des environs donnait une réunion publique, à laquelle assistaient plus de 400 personnes. Le camarade Quillent fit l'historique du Premier Mai et commenta la loi su[illegible] Syndicats de 1884.

En conclusion, fut adopté un ordre du jour « constatant que les promesses de ré« formes faites par les partis politiques en « mal de gouvernement, ne sont qu'un « leurre » et ajoutant « que les êtres qui « font œuvre utile dans la société actuelle « ne doivent compter que sur leur organi« sation en parti de classe pour arracher « aux possédants spoliateurs les améliora« tions à leur sort qu'ils sont en droit « d'exiger. »

Les travailleurs de Nemours ont, grâce à l'action syndicaliste, fait un grand pas, depuis 18 mois. Aussi, ils sont décidés à continuer avec la même énergie.

DANS LE VIMEU

Superbe a été la manifestation dans la région du Vimeu, où le chômage a été complet.

Le matin, une colonne de manifestants s'était rendue au cimetière d'Escarbotin porter une couronne sur la tombe du fondateur du syndicat, le camarade Sellier ; puis le cortège, drapeau rouge au vent, se dirigea vers la gare de Woincourt, pour attendre plusieurs camarades, venant d'Abbeville.

La colonne se remet ensuite en marche, rentre dans Escarbotin, — toujours au chant de l'*Internationale*, — et se dirige vers Fresseneville qui est parcouru en tous sens par la manifestation.

Le château incendié n'est pas oublié. Dans la cour de cet ancien palais patronal, où seuls les murs noircis se dressent encore, les herbes folles ont poussées, vigoureuses, d'elles émerge un poteau-pancarte, où on lit ces mots : *A vendre*. En passant, les ouvriers répètent sur l'air des lampions : A vendre, à vendre ! et applaudissent.

Puis, sans encombre, la manifestation quitte Fresseneville et se dirige vers la Coopérative du Vimeu où un meeting réunit les travailleurs. Y est affirmée la pleine solidarité avec la C. G. T. et avec les militants incarcérés et il est clamé le mépris qu'inspirent Clemenceau-Briand-Viviani.

LA GUERCHE

Comme les années précédentes la journée du Premier Mai a revêtu son véritable caractère. Tous les syndiqués bûcherons, maçons, chaufourniers, etc., ont abandonné le travail et le chômage fut complet.

Une réunion eut lieu à 3 heures de l'après-midi à la Bourse du Travail. Après que le camarade Pénet, secrétaire du Syndicat des Bûcherons eut invité tous les travailleurs à se grouper plus que jamais dans leurs syndicats, le camarade Ebers, de la Confédération prit la parole.

Il démontra ce que doit être le Premier Mai : un jour de révolte, de protestation où le prolétariat tout entier se dresse menaçant devant les exploiteurs de tout ordre. Il signale l'attitude odieuse d'un gouvernement qui ne recule devant aucune bassesse, devant aucune lâcheté pour arrêter le développement de la C. G. T., emprisonner ses militants et paralyser l'action syndicale en refusant aux fonctionnaires la liberté syndicale.

Après l'acclamation d'un ordre du jour de protestation contre l'arbitraire et de solidarité avec la C. G. T., une colonne de 300 personnes se forma et parcourut la ville aux accents de l' « Internationale ».

BEFFES

A Beffes, autre centre du Cher, s'étaient donnés rendez-vous les syndicats de Beffes, de Saint-Léger, de Jussy-le-Chaudrier, de Jouet et la coopérative de Jussy.

A deux heures de l'après-midi, une colonne de plus de 500 travailleurs arrive, précédée des trois drapeaux rouges des Syndicats. Une grande salle avait été aménagée pour y tenir un meeting et les manifestants s'y engouffrent.

Le camarade Thibault rappelle les origines des manifestations du Premier Mai, les crimes de la bourgeoisie et invite les travailleurs à se grouper plus solidement que jamais dans leurs Syndicats.

Après une vigoureuse protestation contre l'arbitraire gouvernemental, un cortège se forme qui, musique en tête, parcourt les rues.

MONTPELLIER

La Manifestation du Premier Mai, à Montpellier, a dépassé les espérances de tous ceux qui, croyant que la classe ouvrière avait fait l'an dernier un effort trop considérable, craignaient que cet effort la condamnât au repos pour quelques années.

Le nombre de chômeurs n'était pas aussi considérable que l'année dernière. Mais le nombre de chômeurs « volontaires » était sans doute aussi élevé, et était, en tout cas, beaucoup plus élevé que les années précédentes. Or, le Premier Mai n'a de valeur que par le nombre de chômeurs « volontaires », et non par le chiffre de chômeurs contraints au repos soit par la force de débauchage des manifestants, soit par l'autorisation de patrons qui, par peur ou tout autre motif, donnent, ce jour-là, congé à leurs employés ou ouvriers.

Jusqu'ici, aux réunions du matin on arrivait à peine à grouper quelques dizaines de militants.

Cette année, il y a eu 600 travailleurs qui ont pris part aux réunions de la matinée.

L'après-midi, ce nombre avait doublé. Plus de 1.00 travailleurs ont assisté à la conférence que le camarade Niel a faite sur la « valeur sociale du syndicalisme », sans compter ceux qui, moins zélés que les autres, ont préféré aller passer la journée « au mas », à la campagne.

Une résolution acclamant le syndicalisme et exprimant la solidarité de tous avec les camarades arrêtés ou traqués par le gouvernement, clot le meeting.

Les travailleurs sortent ensuite, drapeaux rouge et noir déployés, pour manifester à travers la ville. Mais la colonne fut arrêtée par une nuée de policiers, de gendarmes et de soldats. Des protestations s'élevèrent, d'autant plus légitimes que, l'avant-veille, le camarade Niel avait eu une entrevue avec le commissaire central et que celui-ci avait acquiescé à la manifestation sur la voie publique.

Un colloque violent s'engage entre ce policier et le camarade Niel qui, exaspéré par le cynisme du sous-Clemenceau, le traita à diverses reprises de menteur, malgré les menaces d'arrestation. Une bousculade se produit et le camarade, à qui le policier avait mis la main au collet, est délivré par les manifestants.

Ces incidents furent cause que la manifestation sur la voie publique n'eut pas lieu. Les travailleurs rentrèrent à la Bourse du Travail et la réunion fut ouverte.

Entre temps, le préfet, mis au courant des incidents par des conseillers municipaux avait blamé le sous-Clemenceau, l'avait fait venir et lui avait donné ordre de laisser manifester dans les rues. Mais, il était trop tard.

Le soir, à neuf heures, une fête syndicale eut lieu à la Bourse du Travail. A la sortie, vers 11 heures et demie, les flics qui n'avaient pu opérer dans la journée voulurent venger « l'honneur » de leur patron. Ils tombèrent à bras racourcis sur un pauvre diable, l'assommèrent et le conduisirent ensuite au poste... où l'on constata que l'assommé était un ami de la police, de l'ordre et de l'autorité.

TRELAZE

Grand meeting, auquel assistaient, au nombre de plus de 800, les ouvriers de Trélazé, avec le concours du camarade Jouhaux, délégué du Syndicat des allumettiers à la Fédération des Allumettiers.

L'ordre du jour qui clôtura la réunion proteste contre l'arbitraire et les mesures répressives du gouvernement ; contre la violation de la liberté de pensée accomplie par la révocation de Janvion et autres ; et il conclut que la tactique de réaction contre les organisations ouvrières ne peut aboutir qu'à intensifier le mouvement d'affranchissement économique qui ne sera un fait accompli que par la transformation sociale.

CANNES

Le Premier Mai, l'an dernier, créa à significatif. La manifestation qui s'est déroulée dans les rues de Cannes, ne peut laisser aucun doute sur l'état d'esprit du prolétariat organisé. L'impression qu'elle a produite a été grande chez nos ennemis de classe, car ils savent aujourd'hui qu'ils auront à compter avec des travailleurs conscients de leur force, comme de leur devoir.

A l'issue de la manifestation, une réunion publique eût lieu à la Maison du Peuple ; deux ordres du jour protestant contre les abus de pouvoir des gouvernants et contre les arrestations arbitraires des camarades de la C. G. T., ont été votés.

Le soir, une autre réunion publique eut lieu, dans le même local, avec le concours de Monclard, de la Bourse du Travail de Marseille, Hugo Mani, étudiant italien et Folco, de la Bourse du Cannes.

Un ordre du jour préconisant l'antimilitarisme et l'action directe a été adopté.

RONCHAMP

Le Premier Mai, l'an dernier, cré à Ronchamp un syndicat d'ouvriers mineurs. Le bon sens des camarades les dirigea immédiatement vers le véritable esprit syndicaliste.

Le Premier Mai cette année vit la totalité des camarades en chômage. Dix-huit cont mineurs avaient répondu à l'appel de leur Conseil Syndical. Après un banquet de 300 couverts organisé en dehors de tout élément politique, une conférence fut faite avec le concours des camarades Lamielle et Cotin, de l'Union Fédérale des ouvriers métallurgistes de France.

Le principe syndicaliste est vivement acclamé et un ordre du jour protestant contre les arrestations arbitraires des camarades Marck et Yvetot, Bousquet, Lévy et Delalé fut adopté avec enthousiasme.

Ajoutons que les camarades de Ronchamp n'attendent plus que la venue d'un délégué de la Fédération du Pas-de-Calais pour remplir leur devoir et adhérer par ce fait à la Confédération Générale du Travail.

ORLEANS

Le Premier Mai, à Orléans, n'est pas encore une tradition ; c'est la deuxième année que nous manifestons à cette date, pour arracher plus de bien-être et plus de liberté.

Si le Premier Mai n'est pas encore une tradition, il y a quand même quelque chose de changé chez les travailleurs de notre vieille cité orléanaise.

Autrefois, dans n'importe quelle manifestation, même celle du Premier Mai l'année dernière, on acclamait des individus, on en conspuait d'autres. Cette année, rien de tout cela, on a manifesté en laissant les individus de côté, on a acclamé le syndicalisme et la Confédération Générale du Travail.

Il résulte des manifestation du Premier Mai, à Orléans, que les travailleurs deviennent plus conscients, ils n'attendent plus rien d'un messie quelconque, ils commencent à comprendre que c'est par l'organisation syndicale seulement, qu'ils pourront arracher **des améliorations.**

Deux manifestations ont été organisées par la Bourse du Travail : l'une à 2 heures de l'après-midi, l'autre à 8 heures du soir. Une conférence a eu lieu à l'issue de chaque manifestation.

A la manifestation de 2 heures, environ 150 ouvriers avaient répondu à notre appel ; à celle de 8 heures du soir, environ 1.800 ouvriers, se pressaient **aux abords de** la Bourse du Travail.

Après avoir parcouru les principales rues de la ville, les deux manifestations marade Lemoux, délégué de la C. G. T. se sont rendues au Casino, où, notre cay a fait les deux conférences annoncées.

Après avoir fait l'historique du Premier Mai le camarade Lemoux fait ressortir que nous n'avons rien à attendre du parlement, que toutes les lois en faveur des ouvriers, ne sont pas appliquées, ou bien se retournent contre eux.

Il termine aux applaudissements unanimes de l'assemblée en engageant les mères de famille à donner une éducation saine à leurs enfants, pour qu'ils sachent ce qu'ils auront à faire, le jour où, étant enrégimentés, ils se trouveront en face de leurs frères de travail, en lutte contre le capital.

Un ordre du jour exprimant le caractère économique de la lutte et protestant contre l'arbitraire gouvernemental a été acclamé.

DANS L'ISERE

Le Premier Mai a été à Grenoble comme dans la plupart des communes de la région dignement manifesté.

A Grenoble, l'ineffable maire, de concert avec son « alter-ego » le commissaire central, a de nouveau montré qu'il restait le digne disciple de son chef Clemenceau.

Toutes les salles de réunions, même celle des Conférences de la Bourse du Travail furent refusées.

Mieux encore, tous les propriétaires de salles propices pour y tenir des réunions furent avisés que celles-ci ne seraient point tolérées.

Les attroupements furent absolument interdits ; toutes les troupes de la garnison furent consignées, de même que les réservistes accomplissant leur période de 28 jours.

A signaler que la pluie n'a cessé de tomber toute la journée, notamment dans la soirée, et que pour éviter les conciliabules parmi les soldats, debout dans la cour des casernes, sac au dos — « deux paquets de cartouches à balles, dans les gibernes » — depuis 4 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, les chefs de corps ont fait jouer les musiques régimentaires pendant tout le cours de cette journée.

Le camarade Sorrel, secrétaire du Syndicat des Menuisiers, sorti tout récemment de prison, à la suite des grèves de septembre dernier, est cité à neuf heures du matin au juge d'instruction, qui l'inculpe sous la dénonciation d'un commissaire de police, d'avoir prononcé des paroles, susceptibles d'être poursuivies par application des fameuses « lois scélérates », lors de la contradiction que Sorrel fit à la conférence Marc Sangnier, terminant le Congrès du « Sillon » du Sud-Est.

Malgré l'inanité d'une pareille accusation, Sorrel est arrêté et sera poursuivi tout comme Yvetot, Marck, Bousquet, Lévy, Delalé, et d'autres.

Tout cela n'empêche pas le chômage presque général de toutes les corporations, de grandes imprimeries ont fermé, ainsi que des maisons de ganterie ; le bâtiment est au complet.

On peut sans crainte évaluer le nombre des chômeurs à quinze mille environ.

Ces derniers, malgré le mauvais temps se réunissent au dehors des portes de Grenoble, une première fois à dix heures du matin, à la suite de plusieurs réunions corporatives tenues auparavant, dans un établissement de bains de natation !

La police est affolée, ne sachant pas ce qui va être fait, ne s'attendant nullement à cette réunion, non plus qu'à celle qui va avoir lieu à 4 heures de l'après-midi au même endroit, avec le concours de Giray, de Lyon.

Aussi ce n'est que menaces de sa part ; la circulation est interdite, quatre ou cinq camarades sont arrêtés devant l'usine métallurgiste Bouchayer et Viallet, où tous les mouleurs chôment.

A 4 heures, a lieu la réunion ; malgré la pluie qui continue à tomber, elle dure jusqu'à six heures et demie du soir, et c'est véritablement pittoresque de voir tous ces travailleurs réunis autour et sur les escaliers de la grande piscine de l'Abbaye-les-Bains.

Un banquet suivi d'un concert vocal et instrumental termine cette journée qui prendre sa place dans les annales prolétariennes grenoblaises avec les autres similaires.

A Voiron, c'est plus de 5.000 ouvrières et ouvriers qui chôment et manifestent ; de même à Moirans où la délégation du prolétariat soyeux obtient sans coup fléchir de notables améliorations de salaires et de conditions de travail.

A Brignoud le Syndicat des papetiers obtient la fermeture de l'usine, et après une manifestation aux usines de Lancey un grand banquet, qui est suivi d'une conférence par un délégué de l'Union, réunit l'uanimité de la vaillante population ouvrière de cette commune.

A Domène, tous les métallurgistes et les mouleurs chôment. A Trept, à La Mure, à Tullins, à Entre-sur-Guiers, etc., etc., partout, il y a manifestations et réunions des exploités des deux sexes, affirmant par celles-là, leur profond dégoût de la société capitaliste actuelle, et leur ferme espoir de s'affranchir enfin par eux-mêmes en constituant des organisations économiques, dans des communes où l'esprit syndicaliste n'avait encore jamais pu pénétrer. — E. D.

LORIENT

A Lorient, le Premier Mai prenait cette année un caractère spécial, la municipalité profitant de cette date pour remettre aux Syndicats lorientais une Bourse du Travail. Pour l'inauguration de cet édifice, ladite municipalité avait sollicité le concours de Clemenceau, lequel aurait, paraît-il, accepté avec empressement. Mais l'on avait oublié — tout simplement — de consulter à ce sujet les Syndicats intéressés. Ceux-ci déclarèrent qu'ils entendaient rester libres de désigner pour cette cérémonie qui bon leur semblerait et que la présence de Clemenceau ne leur permettrait pas de prendre possession de la Bourse. La municipalité s'inclina... et un délégué de la C. G. T. était substitué à Clemenceau le Premier Mai à Lorient.

D'abord Yvetot, puis Lévy, qui furent successivement arrêtés, avaient été désignés pour cette délégation et au dernier moment ce fut Bled qui se rendit à Lorient.

Dans un meeting auquel assistaient plus de 2.000 travailleurs, hommes et femmes. Le délégué de la C.G.T. félicita les camarades de Lorient de leur esprit de solidarité envers les victimes du gouvernement, de leur mépris pour les renégats au pouvoir, et de leur volonté de continuer, malgré les tracasseries et les persécutions, leur absolue confiance dans la C. G. T.

Un ordre du jour dans ce sens spécifiant particulièrement que les arrestations par ordre du gouvernement, d'Yvetot et de Lévy ne sauraient être envisagées à Lorient autrement que comme une manifstation de jalousie de la part de Clemenceau, est acclamé à l'unanimité.

A signaler que la conférence fut souvent interrompue par des cris que nous pouvons dédier à Clemenceau : « A bas Clemenceau ! », « la Clique à Clemenceau ! », et encore : « Vive les Syndicats de fonctionnaires ! Vive la C. G. T. ! ».

DECAZEVILLE

Grand progrès sur les années précédentes. Le nombre des chômeurs a été important chez les mineurs.

La réunion, tenue salle Loupil, le mercredi, à 2 heures de l'après-midi, a montré qu'un réveil sérieux se produisait enfin, couronnant les laborieux efforts des militants de la localité.

La conférence de Monatte a produit la meilleure impression. A la sortie une longue colonne de manifestants mineurs et métallurgistes a parcouru les rues de la ville.

AUBIN ET CRANSAC

La décision du Syndicat des mineurs d'Aubin de chômer dans tous les puits a été suivie d'effet. Il n'y a eu que les employés et les rouffions, peu nombreux, pour aller travailler. Un cortège réellement imposant de 1.500 mineurs a parcouru Aubin, Le Gua et Cransac, derrière le drapeau rouge du Syndicat. A 5 heures, réunion au marché couvert. Monatte y a parlé de la signification de la journée du Premier Mai, journée, non de fête mais de deuil et de révolte. Combes a rendu compte du Congrès minier de Denain.

A 9 heures du soir, nouvelle réunion à Cransac, avec Monatte et Combes.

Le Syndicat d'Aubin a prouvé la vigueur qu'il a acquise en deux années et qui promet d'aller toujours en progressant.

RODEZ

Les camarades de Rodez ont profité de la présence de Monatte dans l'Aveyron, pour organiser une réunion syndicale à Rodez, le 2 mai, Elle a obtenu un succès qui a dépassé les espérances des organisateurs eux-mêmes ; cela prouve combien les préoccupations syndicales ont pénétré l'esprit des travailleurs mêmes les plus isolés. Après une allocution de la citoyenne Sorgue, Monatte a exposé les nécessités qui entraînent les travailleurs à se syndiquer, à sa fédérer localement et professionnellement, et à se confédérer.

Une Union locale des Syndicats va se constituer. Le principe en a été adopté à cette réunion.

ROCHEFORT

Tant dans l'industrie qu'au port de guerre, les travailleurs avaient répondu en masse à l'appel de la Bourse du Travail.

Le matin eut lieu une grande réunion des travailleurs, dans laquelle a pris la parole le camarade Thil, délégué par le Comité Confédéral.

Aux applaudissements de plus de 1.500 camarades, Thil a fait le procès de la classe capitaliste et a fustigé de main de maître le trio Clemenceau-Briand-Viviani, et un ordre du jour en ce sens a été adopté à l'unanimité des présents. A l'issue de la réunion, une collecte qui a produit 31 fr. a été faite en faveur des dockers de Nantes, et une manifestation à laquelle ont pris part plus de 2.000 personnes, s'est produite drapeaux rouges déployés.

L'après-midi, après que les chômeurs ont eu dit leur fait aux inconscients qui, sous les quolibets de la foule, se rendaient travailler au port de guerre, une imposante manifestation, ayant à sa tête Thil et les membres des conseils d'administration des Syndicats et de la Bourse du Travail, a parcouru les principales rues de la ville.

C'était un spectacle peu banal de voir ces 5.000 manifestants, à la tête desquels figuraient les drapeaux rouges et noir, et la musique syndicale du port, crier leur espérance dans un avenir meilleur, aux chants de l'*Internationale* et de l'*Hymne à l'Anarchie*.

L'après-midi et le soir, nos camarades avaient organisé une petite fête comprenant concert dans la note révolutionnaire. Ici encore, la population avait répondu à l'appel des organisateurs, et, partout, c'est toujours aux accents de l' « Internationale » que tous criaient leur espoir de voir disparaître la société marâtre et son remplacement par une ère de liberté où chacun aurait sa place.

Ajoutons que les autorités — malgré que toutes les troupes de la garnison étaient consignées et prêtes à intervenir, — n'ont pas cherché à contrarier la manifestation.

ANZIN

Le Syndicat des métallurgistes avait organisé un meeting, avec le concours du camarade Dumas. Superbe réunion à laquelle assistaient nombreux les métallurgistes et des camarades des autres corporations. Mais, avec peine, se constatait l'absence des ouvriers mineurs.

Dans l'après-midi, le camarade Dumas, délégué de la C. G. T. a conférencié à Raismes.

EPERNAY

A deux heures de l'après-midi, trois cents chômeurs étaient réunis à la Bourse du Travail. Après allocution par divers camarades, un cortège se forme et la manifestation se déroule au travers de la ville.

En route, le cortège se grossit et se dirige vers la salle Faute, où un court meeting est tenu ; puis, l'on revient à la Bourse du Travail où la séparation a lieu à 6 heures du soir.

A 8 heures et demie, nouveau meeting, avec le concours du camarade André, du Syndicat des chemins de fer. La salle était archi-bondée et c'est par les 800 travailleurs qui l'emplissaient, — sans compter que 2 ou 300 cents n'avaient pu entrer — que fut voté l'ordre du jour acclamant l'organisation syndicale, flétrissant le ministre Clemenceau et se solidarisant avec toutes les victimes de son arbitraire.

LILLE

A la fin d'un grand meeting qui s'est tenu à la Bourse du Travail, l'ordre du jour suivant a été adopté :

Les ouvriers et ouvrières, réunis au nombre de 4.000, le 1er Mai, à l'occasion de la fête internationale du travail, profitent de cette circonstance pour présenter aux pouvoirs publics leurs revendications.

Considérant que les lois votées ces derniers temps par le Parlement ne sont pas appliquées à cause de l'inertie gouvernementale ;

Considérant que depuis trop longtemps la classe ouvrière demande des améliorations à sa triste situation ;

Considérant qu'au lieu d'apporter ces mesures de bien-être, le gouvernement ne prend que des mesures coercitives ;

Protestent contre les arrestations arbitraires et injustifiées des membres de la C.G.T., qui ont eu le courage de défendre la classe ouvrière et laissent à l'opinion publique le soin de juger la triste conduite du gouvernement et envoient leurs sympathies aux camarades arrêtés et actuellement sous les verrous.

BEZIERS. — Au meeting du 1er mai, a été acclamée une motion protestant contre les nouvelles atteintes à la liberté individuelle, les arrestations des camarades, et félicitant les fonctionnaires de leur attitude vis-à-vis de l'Etat-Patron.

CHALON-SUR-SAONE. — Le syndicat des employés, dans sa réunion du 1er mai a, à l'unanimité, affirmé sa sympathie avec les militants incarcérés et les fonctionnaires révoqués.

PEZENAS. — Le syndicat des employés avait pris l'initiative de convoquer les travailleurs de toutes corporations. Ils ont répondu nombreux à l'appel et, après que le camarade Lacabre a eu exposé la raison d'être des manifestations du 1er Mai, une résolution protestant contre les agissements du ministère Clemenceau-Briand-Viviani, contre les arrestations de militants, contre les révocations de fonctionnaires et vouant au mépris les politiciens qui ont rendu inappliqué le repos hebdomadaire, a été acclamée.

LE MANS. — Au meeting du 1er Mai, ont pris la parole les camarades Richer et Heuzé, a été voté à l'unanimité un ordre du jour par lequel les travailleurs s'engagent à se grouper plus étroitement dans leurs syndicats, à ne compter que sur eux-mêmes pour mener à bien l'œuvre d'émancipation et protestant contre les agissements de Clemenceau et autres gouvernants de la troisième république.

COGNAC. — L'Union des Syndicats avait organisé un meeting qui s'est clôturé par une motion invitant Clemenceau à faire cesser tout arbitraire contre les membres de la C. G. T., flétrissant la mise en pratique des *lois scélérates*, réclamant la réintégration des fonctionnaires et l'extension du droit syndical à tous les salariés d'Etat.

ROMANS. — Les travailleurs de toutes corporations se sont réunis à la Bourse du Travail et après avoir émis un vote de

protestation contre l'arbitraire gouvernemental, ils ont affirmé leur volonté de poursuivre la conquête de la journée de huit heures et son corollaire, le repos hebdomadaire.

Une Grève de 10 minutes

A GENEVILLIERS

L'usine des roulements à billes, D. W. F. occupe une centaine d'ouvriers, à Gennevilliers. Un nouveau directeur vint la semaine dernière remplacer l'ancien. Aussitôt arrivé, tout le personnel du bureau se mit à contrôler le travail, d'où les ouvriers conclurent à une diminution.

Donc, le vendredi 26 avril et après une entente préalable, à un signal donné toutes les machines s'arrêtèrent et chacun se croisa les bras.

Le nouveau directeur s'enquit de ce fait, et rassemblant tous les ouvriers autour de lui, leur donna l'assurance que jamais le travail ne serait diminué par lui, qu'au contraire si l'on pouvait arriver à une meilleure production par des procédés quelconques les ouvriers seraient les premiers à en profiter.

N'ayant aucune raison de cesser le travail, les ouvriers par la bouche d'un de leurs camarades prirent acte des paroles du directeur et le travail reprit aussitôt.

La grève n'avait duré que 10 minutes. A tous les ouvriers conscients de prendre exemple sur ce bel acte de solidarité ouvrière, d'autant plus qu'il n'existe pas de syndicat dans cette corporation.

Avis aux Ouvriers Tailleurs

Nos camarades tailleurs des villes de Zurich et Davos (Suisse) étant en grève, le Conseil de la Chambre syndicale des Tailleurs et Couturières de la Seine invite les membres de la corporation, auxquels il serait offert des places pour ces deux villes, à repousser les marchandages que le patronat internationaliste ne manquera point de venir offrir aux tailleurs parisiens et, par ce dédain des places offertes vous aurez démontré, camarades, notre solidarité internationale. — Le Conseil fédéral.

Les Grèves

DANS L'ALIMENTATION

Les limonadiers parisiens ont décidé, samedi dernier, de reprendre le travail. L'inclémence de la température les a incités à suspendre la lutte.

Les cuisiniers continuent la grève et leur tactique leur a déjà donné des résultats. Nombreuses sont les maisons où les patrons ont signé la reconnaissance des tarifs syndicaux et où, par suite, le travail a été repris. Par cette façon de faire, les camarades vont arriver à généraliser le contrat collectif.

LES HUILIERS DE MARSEILLE

Les ouvriers des Huileries de Marseille sont en grève depuis le 2 mai, le mouvement s'est propagé comme une traînée de poudre si bien que le 2 mai au soir, 1.500 camarades sur 2.600 avaient cessé le travail. Le mouvement prend tous les jours une rapide extension, ce sera bientôt la grève générale.

Voici quelle est la situation des camarades : leurs salaires varient de 3 fr. à 3 fr. 75 pour un travail exténuant. Ils sont obligés de prendre leurs repas dans l'usine où on leur vendle vin, et dans plusieurs fabriques il y a des cantines tenues par les contre-maîtres.

Le cahier des revendications a été adressé au syndicat patronal, qui n'a pas encore daigné répondre.

Ces revendications portent sur :

1° La reconnaissance du Syndicat ; 2° le salaire minima, 5 francs ; 3° la journée de travail de dix heures ; 4° application rigoureuse du repos hebdomadaire, c'est-à-dire arrêt complet des huileries du dimanche matin à 6 heures, au lundi matin à 6 heures (24 heures d'arrêt) ; 5° liberté absolue de prendre les repas au dehors et suppression des cantines, débits de vins et autres liqueurs, dans l'intérieur des fabriques.

Les camarades manifestent tous les jours et la police se montre d'une brutalité d'autant plus inouie que la plupart des grévistes sont de nationalité étrangère.

Adresser les fonds au camarade Durand, trésorier, Bourse du Travail, Marseille.

LES TERRASSIERS DE DUNKERQUE

La grève est complète dans la corporation. Tous les chantiers ont été désertés. Les camarades réclament une augmentation de cinq centimes par heure. Les grévistes font appel à la solidarité ouvrière ; primo, en boycottant la place de Dunkerque, deuxièmement, en leur envoyant des gros sous.

Adresser les fonds au camarade Rulthé, Bourse du Travail, Dunkerque.

LES MAÇONS DE CAMBRAI

Les maçons, au nombre de 200, sont en grève depuis lundi ; ils réclament une augmentation de salaire. La police et la gendarmerie ayant été expédiées à la garde des chantiers, il en est résulté une collision avec les grévistes qui ont débauché les ouvriers travaillant encore.

LES CORDONNIERS DE FOUGERES

Après la manifestation du Premier Mai, quand les cordonniers sont revenus aux ateliers, le 2, les patrons fermèrent leurs maisons et s'opposèrent à la reprise du travail.

Devant cette mauvaise volonté du patronat, les ouvriers ont formulé une demande d'augmentation dans la maison Humbert et Cie.

Ces derniers sont, paraît-il, décidés à fermer leur usine si les travailleurs ne reprennent pas leur travail aux anciens tarifs.

LES CARRIERS DE MARQUISE

La grève continue. Le Syndicat qui s'est récemment constitué vient de faire son adhésion à la Fédération des Chaufourniers-Carriers. Les camarades font appel à la solidarité ouvrière. Adresser les fonds au camarade Coze, à Elinghen, par Marquise, Pas-de-Calais.

LES PAPETIERS DE BESANÇON

La grève continue aux papeteries. Le directeur, conseiller municipal et radical-socialiste ne veut accorder aucune satisfaction au personnel et s'entête à ne pas vouloir entrer en relations avec le Syndicat.

LES VERRIERS DE NORMANDIE

Les Syndicats des verriers de Normandie, de la vallée de la Bresle en particulier, ont à l'occasion du Premier Mai, informé leurs chefs d'usine qu'à dater du 1er juin ils ne travailleraient plus que huit heures par jour. C'était une mise en demeure formelle, à laquelle les maîtres de la verrerie ont répondu par l'affiche suivante apposée dans toutes les usines.

« Suivant les instructions de la chambre syndicale des maîtres verriers, réunis le 2 mai, nous faisons connaître à notre personnel qu'il sera, le 5 juin, libre de tout engagement vis-à-vis de nous, nous engageant à revenir sur cette décision si, à la date du 10 mai, « toutes » les verreries syndiquées ayant présenté le même ultimatum déclarent y renoncer et s'engagent à continuer le travail dans les conditions actuelles. »

DANS LE TEXTILE

La Fédération du Textile adresse aux travailleurs l'appel suivant :

« De nombreuses grèves existent en ce moment sur différents points du pays.

« Aux tisseurs de Wervicq qui, au nombre de 700 luttent pour une augmentation de salaires depuis le 4 janvier, se sont joints ceux d'Halluin, au nombre de 1.000 par esprit de solidarité, parce qu'ils travaillent pour le même employeur, M. Gratry.

« A Tourcoing, plus de 3.000 ouvriers de peignage sont en grève depuis le 1er Mai, demandant aussi un relèvement de leur salaire.

« A Roubaix, depuis des mois, les grèves se succèdent aux grèves et, à l'heure actuelle, le syndicat, qui a encore à soutenir cinq grèves, jette un cri d'alarme, sollicitant la solidarité des autres syndicats fédérés pour l'aider dans la lutte.

« C'est la première fois que ce syndicat, qui a beaucoup fait pour soutenir toutes les grèves, a recours à cette extrémité.

« A Flers (Orne), où les employeurs avaient fait droit aux justes revendications des ouvriers cotonniers ainsi que le portait le dernier numéro de l' « Ouvrier textile », on croyait tout arrangé, mais les employeurs viennent de reprendre leur parole et d'imposer, au contraire, une diminution.

« De ce fait plus de 5.000 ouvriers sont en grève pour relever ce défi au bon sens.

« C'est donc plus de 10.000 grévistes que nous avons à soutenir en ce moment. Aussi, nous venons, au nom de tous ceux-là, solliciter de votre part un acte de solidarité et vous prier d'adresser vos secours le plus vite possible à notre trésorier, Achille Lepers, 49, rue de Tourcoing, à Roubaix, secours que notre conseil fédéral répartira avec l'esprit d'équité que vous lui connaissez.

« Soyons solidaires et aidons-nous dans la lutte ! »

LES METALLURGISTES DE REVIN

Les mouleurs et les métallurgistes continuent la lutte ; ils sont plus de 2.000 en grève.

Les Assassins de Courrières

La boucherie date du 10 mars 1906. Au 6 mai 1907, après quatorze mois d'instruction judiciaire, on vient de rendre une ordonnance de non-lieu.

La compagnie de Courrières proclame que la justice bourgeoise, n'est pas coupable. Les 1.200 mineurs qui sont restés au fond des puits de Billy et de Méricourt n'y ont pas été condamnés par une direction avide de profits et dédaigneuse de la vie ouvrière.

Il n'y a là rien pour nous étonner. Le juge d'instruction d'Arras a agi comme ses collègues de partout dans de pareils cas. Mais il y a là une nouvelle preuve pour convaincre les travailleurs et leur montrer qu'ils n'ont pas à se reposer sur des « juges » pour châtier leurs assassins et garantir la vie des producteurs. La « justice », c'est les ouvriers eux-mêmes, par leur action syndicale, qui devront l'administrer aux grands enterreurs d'ouvriers de la Compagnie de Courrières. Espérons qu'ils sauront s'en rendre compte.

ACTION FÉDÉRALE

FEDERATION DU BATIMENT

D'une façon générale et malgré la période transitoire que traverse la nouvelle Fédération du Bâtiment, la situation est jusqu'à maintenant des plus satisfaisantes.

De nombreuses demandes de renseignements parviennent au siège et déjà quantité d'adhésions sont devenues définitives.

La Commission Fédérale a dans les différentes réunions tenues examiné les principaux points d'organisation et il y a tout lieu de croire qu'aussitôt que les anciennes Fédérations seront en mesure d'apporter définitivement leur appoint, notre organisme fédéral comptera parmi les plus fortes Fédérations.

La *Fédération de la Maçonnerie*, dans un appel (Bulletin de la Bourse de Clermont-Ferrand) invite tous les Syndicats de la Fédération à se mettre à jour de façon à pouvoir faire l'adhésion en bloc pour le 1er juin.

La *Fédération des Menuisiers* a fait le nécessaire auprès de ses syndicats, tous ont été informés des décisions du *Congrès de Paris*.

L'ancienne *Fédération du Bâtiment* n'a eu qu'à joindre ses efforts à ceux de la Commission provisoire et le concours des militants a été des plus utiles à la réalisation de l'Unité définitive.

La carte fédérale est prête, les timbres sont à la disposition des Syndicats. La Commission a pensé et ce de façon à fournir dès le début des ressources indispensables à la période préliminaire d'organisation, devoir en fixer le prix à 0 fr. 05.

Les timbres représentant la valeur de la cotisation seront envoyés en raison même du nombre d'adhérents.

Menant parallèlement à la besogne d'organisation de la Fédération, la création du journal fédéral, aidée en cela par les Syndicats parisiens, la Commission a pu constituer définitivement et en dehors de la Fédération une Commission du journal.

Le premier numéro du « Travailleur du Bâtiment » sera à la disposition de tous le 15 mai.

Un tirage de 15.000 numéros étant assuré, tant par les demandes des organisations de province que par celles de Paris, le numéro pourra être vendu 0 fr. 05 port compris.

Seule la brochure n'a pu être encore préparée, ce sera le travail de demain.

Aussi et à seule fin d'éviter tout retard et tout à-coup dans le travail préparatoire, la Commission provisoire invite-t-elle tous les Syndicats qui seraient désireux d'adhérer dès maintenant à la Nouvelle Fédération et ce sans attendre la date fixée par leurs Fédérations respectives, à se mettre à jour dans leurs organisations jusqu'en avril et, à faire directement leurs versements, demandes de cartes, timbres, à la Fédération Nationale des Travailleurs du Bâtiment.

Adresser communications : Nicolet, 33, rue Grange-au-Belles.

LE CONGRES DES DOCKERS

Lundi s'est ouvert au Havre, le 7e Congrès de la Fédération des ouvriers des ports, docks et fleuves de France.

A sa première séance, le Congrès a adopté la résolution suivante :

« Les délégués au 7e Congrès National des ouvriers des ports, docks, fleuves de France et d'Algérie, réunis les 6, 7, 8, 9, 10 et 11 mai 1907 ;

« Considérant que l'émancipation des travailleurs ne peut-être l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes, que les ouvriers et employés de l'Etat-Patron sont au même titre que toute la classe ouvrière, des salariés.

« Considérant que les fonctionnaires poursuivis n'ont fait qu'affirmer au nom de leurs collègues leur droit à l'existence en créant des syndicats appelés à combattre le favoritisme et le népotisme ;

« Que la C. G. T. est pour tous les travailleurs organisés le trait d'union des organisations syndicales.

« Blâment énergiquement les ministres Clemenceau, Briand, Viviani, quoique professant des idées avancées, ne font que suivre les errements de leurs prédécesseurs ;

« Envoient aux camarades révoqués l'expression de lur profond sentiment de solidarité ouvrière ainsi qu'aux membres de la Confédération Générale du Travail actuellement sous les verrous et aux camarades poursuivis pour la propagande antimiltariste. »

PROTESTATION

DU SYNDICAT DES OUVRIERS EN SOIERIES DE VIZILLE

Le Syndicat des ouvrières en soiries de Vizille (Isère) avait, il y a quelque temps, adressé un article au secrétaire de la Fédération du Textile, en demandant l'insertion dans l'Ouvrier Textile. Cette insertion fut refusée.

Le Syndicat de Vizille a demandé à la Commission de La Voix du Peuple *— qui n'a pas cru devoir s'y refuser — de publier la lettre par laquelle le citoyen Renard motivait ce refus d'insertion, et la réponse du Syndicat des ouvrières en soiries. Et ce, pour l'édification tant des camarades du Textile que de tous les travailleurs.*

La Commission de La Voix du Peuple *a tenu à faire précéder cette publication de l'article refusé, — afin que l'apréciation de chacun puisse se produire en toute connaissance de cause.*

Voici donc cet article :

LE PROLETARIAT SOYEUX DANS LE SUD-EST

Il est profondément regrettable que nombre d'organisations ne se servent pas plus souvent et plus régulièrement de notre organe corporatif, l'*Ouvrier textile* pour que de partout la situation exacte de chaque profession de notre industrie du Tissage, et dans chaque région, soit connue.

Il en arrive fatalement que malgré tout bon vouloir certaines régions se trouvent ainsi délaissées, et que les luttes qu'elles ont à soutenir contre les exploiteurs — les mêmes partout — restent ignorées, et que, par cela même, les secours n'arrivent point ou très peu.

Nos camarades et collègues du Nord voudront bien ne pas voir là une acrimonie de notre part, mais une constatation qui a sa valeur morale et matérielle. Certes, nous savons que l'on va nous dire et nous répondre immédiatement : « Mais c'est à ces organisations qu'incombe la faute de ne pas renseigner le bureau fédéral, et d'envoyer des articles sur ce qui se passe dans leur région. »

Il faut pourtant bien remarquer que, dans la plupart de nos Syndicats respectifs, nous ne pouvons à la sortie de notre dur labeur quotidien faire œuvre d'écrivain, reporter, publiciste, et qu'il nous semble qu'au contraire, lorsque par lettres le Conseil fédéral a été avisé d'une situation, il lui est plus loisible et il est plus capable d'annoncer cette situation et de la commenter ainsi qu'il convient.

Si nos camarades du Nord, dans le Textile, sont nombreux en tant qu'organisation, il faut dire également que le Tissage mécanique de la région lyonnaise et du sud-est n'est pourtant pas une quantité négligeable et que nos départements gagneraient en force et puissance syndicale s'ils étaient plus souvent visités par les propagandistes de la Fédération.

Et combien de régions sont peut-être dans le même cas que la nôtre ?

A Vizille, notre corporation traverse une passe absolument critique. Nous avions informé le Conseil fédéral que, par suite d'un soi-disant changement de patron à l'usine Trisca et Cie (actuellement Mouly, Schulz et Cie) un véritable *lock-out* était organisé contre nous, contre notre chambre syndicale.

Il fallait sabrer les militantes qui courageusement avaient été placées de par la confiance de leurs collègues en tête de l'organisation. Profitant d'un douloureux hiver, il fallait faire sentir cruellement aux exploités des deux sexes ce qu'était, ce que valait la puissance du Dieu-Capital.

Deux de nos dévouées camarades secrétaires, victimes du patronat, avaient été obligées de quitter le pays. Il fallait essayer de faire partir la quatrième...

Il fallait surtout modifier les prix de tarifs et de façon, les conditions morales et matérielles de travail.

C'est chose faite ou à peu près ! Malgré les mises en garde de notre Chambre syndicale, les réunions nombreuses faites avec le dévoué concours des délégués de la Bourse du Travail de Grenoble, le patronat a pu triompher sur certains points.

Est-ce à dire que la partie est perdue pour nous ? au contraire, notre organisation sort aguerrie de cette lutte, avec des sentiments de révolte bien plus ancrés dans l'esprit et le cœur de ses adhérents.

Plus de cinq cents ouvrières, des mères de famille, ont été chômeurs au plein moment d'un hiver rigoureux, pendant quatre mois ; toutes nous avons souffert et souffrons encore. Et, à part nos camarades de la région, rien ou presque rien n'est venu nous démontrer que la solidarité existait et n'était pas un vain mot pour les travailleurs du Textile.

Voilà les tristes, mais réels résultats de l'isolement dans lequel les syndicats de notre Fédération se tiennent malheureusement, se confinant soit dans leur pays, soit dans leur profession. Notre devise inscrite à deux reprises différentes en tête de notre organe fédéral : « Un pour tous — Tous pour Un » doit devenir, il nous semble, une réalité, car il ne doit pas y avoir de « bâtards » pas plus dans la grande famille du Textile en particulier, que dans le Prolétariat organisé en général.

Peut-être aussi aurions-nous raison de dire que parce que *Femmes*, notre sexe devrait être inférieur au soi-disant sexe fort d'après la tactique préconisée par nos camarades hommes de la région du Nord.

Nous voulons parler de cette question de « politique » qu'à tout propos on fait revenir sur le tapis, perdant ainsi un temps précieux pour notre organisation et notre propagande fédérale dont nous manquons positivement.

Mieux encore, on arrive à créer des rivalités regrettables, dont le patronat est le premier à rire, et surtout à bénéficier, profitant avec juste raison de la division de ses salariés.

Pour nous, Femmes, qui ne sommes ni « électrices » ni « éligibles », nous pensons qu'organisées sur un terrain exclusivement économique, nous n'avons pas à continuer ou à prêter la main à de pareils errements, qui ne peuvent être que funestes à notre marche en avant au point de vue syndical.

Nous estimons qu'il y a un peu plus de courage à « militer syndicalement » qu'à aller quémander un pouvoir public quelconque, ou à déposer un bulletin dans une urne.

Nous n'entendons point pourtant créer une chapelle de notre action ; nous pensons que chacun est parfaitement libre d'aller sur le terrain où son tempérament peut le porter et le faire militer, mais à une essentielle condition, c'est que rien dans ce qui peut-être fait en dehors du syndicat, ne porte un préjudice à cette action fédérale et confédérale que nous devons mener jusqu'au complet et intégral affranchissement des miséreux de tous pays. C'est ce que le Congrès corporatif d'Amiens a compris, et par la voix des mandataires du Prolétariat français, a décidé.

A nous d'en faire notre profit. Assez de sottes querelles, de vaines phrases, de filandreux articles ; restons groupés plus que jamais dans nos syndicats, échangeons plus souvent nos idées qui devraient être communes parce que tous et toutes nous sommes communément exploités ! Et que ces modestes phrases écrites sans aucune prétention, puissent faire revivre à notre Fédération, à nos Syndicats respectifs, à tous leurs adhérents, une ère nouvelle qui, se souvenant des fautes du passé, les corrigent, et les poussent de plus en plus en avant vers le bonheur et la liberté.

Louise LEYSSIEUX,
4e Secrétaire de la Chambre syndicale des ouvrières et ouvriers en soieries de Vizille.

LETTRE DU CITOYEN RENARD

Lille, 26 mars 1907.

J'ai soumis votre lettre et votre article à notre Conseil Fédéral qui s'est réuni dimanche dernier. Il a paru très étonné de l'exigence que vous manifestez, dans votre lettre et dans votre article. En ce qui concerne les secours, qu'il me suffise de vous dire que depuis dix-huit mois, plus de 2,000 francs sont allés en secours dans le Sud-Est. Plus de 900 francs à Voiron, environ 600 à St-Jean-en-Royans, 50 francs pour l'Action de Propagande de l'Union dans le Sud-Est. 50 francs dimanche dernier à St-Jean-en-Royans, sans compter mes déplacements deux fois et ce que nous avons envoyé pendant la grève de Vizille.

C'est tout ce qu'a pu produire notre centime de grève depuis cette époque. Tout a été entre les mains des camarades du Sud-Est depuis. Nous ne pouvons, à notre grand regret, faire davantage. En ce qui concerne la propagande, quand en mai je suis retourné à Voiron, j'ai télégraphié à Pontonnier lui offrant mon concours, il m'a répondu que ce serait plutôt mauvais en l'état où les choses se trouvaient à Vizille. Que fallait-il que je fisse de plus ?

Sur les 0 fr. 05 que vous versez, il y en a 4 pour la Fédération, vous devriez le savoir ; nous vous donnons le journal gratuitement, nous versons des cotisations pour vous à la Fédération internationale 0 fr. 06 par membre), à la Confédération, 4 fr. 80 par cent membres et par an. Si vous faites fi des secours que nous avons adressé dans le Sud-Est depuis 18 mois, nous vous les ferons rentrer en ligne de compte et nous avouons que nous ne pouvons pas, avec ce sou, vous fournir des *pianos* pour vous distraire.

Quant aux camarades du Nord, ils ont été bons bougres et souvent ils refusent de participer au centime de grève pour vous le laisser à vous, gens de Vizille et d'ailleurs.

Il ne faut pas quémander aux pouvoirs publics ; lisez donc le journal et vous verrez qu'ils viennent encore de triompher à Roubaix dans une récente grève. Aussi, depuis le Congrès d'Amiens, ils ont augmenté le chiffre de leurs adhérents de 1,500. Ils payaient pour 4,500 membres depuis quelque temps, et ils viennent de demander 5,000 numéros du journal. Leurs cotisations sont de 1 franc par membre et par mois.

Votre article qui sent la prose de Grenoble à plein nez, ne peut être inséré, parce que vous vous y livrez, ou pour mieux dire *« on vous fait vous livrer »* à une critique du Conseil Fédéral.

Cette critique, il la trouve toute déplacée et portant à faux ; c'est pourquoi il me charge de vous dire qu'il la renvoie au prochain Congrès, après le rapport de l'Action Fédérale, qui sera soumise à son contrôle. Là, on donnera vos critiques, mais pas avant.

Vous cherchez des motifs, une épingle dans une botte de paille, pour vous retirer de la Fédération, n'est-ce pas ? Eh bien, quoique cela nous est toujours pénible, ne vous gênez donc pas ! Fédérez-vous au ministère des finances, vous aurez peut-être plus de secours.

V. RENARD.

REPONSE DU SYNDICAT DE VIZILLE

La lettre émanant du citoyen Renard surprendra d'une façon particulière tous les militants, tous les syndiqués de France.

Nous ne nous arrêterons pas à la bizarrerie du style, plutôt étrange ; nous ne prêterons qu'une attention secondaire aux faits que cette lettre, écrite pourtant de la main du citoyen Renard, ne fut jamais reproduite sur une copie de lettres : nous nous contenterons simplement de souligner les phrases qui nous ont plus particulièrement frappé.

L'article que j'avais envoyé ne renfermait aucune exigence de notre part, il ne faisait que *constater* un fâcheux état de délaissement de la part de notre Fédération à l'égard des camarades du Sud-Est. Cette constatation de faits indiscutables, indéniables, n'était cependant pas une attaque au Conseil Fédéral. Pourtant, l'article n'eut pas le don de plaire et cela, sans doute, parce que s'occupant plus spécialement de la question syndicale, il négligeait un peu, et à dessein, la partie politique si chère à certains membres de notre Conseil Fédéral.

Nous n'avions nul besoin qu'on nous rappelle des fonds qui purent être versés aux organisations du Sud-Est ; nous n'ignorions nullement la distribution de *ces secours*.

Préférant nous confiner strictement sur le terrain syndical, nous faisons fi de ces considérations d'ordre plutôt politique et laissons paraître notre surprise de l'argumentation de Renard.

Depuis quand la solidarité ouvrière doit-elle être mesurée au centime de grève ou au chiffre de quotités, lorsque ces quotités ont été régulièrement versées ?

La solidarité ouvrière ne serait-elle qu'une caisse d'épargne où on n'aura droit qu'à une somme égale à ses versements ?

Les gens de Vizille, et peut-être même « d'ailleurs », se faisaient une toute autre idée de cette solidarité, et souventes fois ils le firent voir. Le désir de ne reprocher à personne ce que le prolétariat peut faire pour soutenir des camarades en grève, nous oblige à passer sous silence les cas de Verviers, de Fougères ou d'une quantité d'autres organisations.

Mais, ce qui dépasse l'imagination la plus fertile, c'est certainement l'idée que nous puissions nous procurer des pianos avec les secours du citoyen Renard !

Ne croit-il pas que ses lettres sont suffisantes pour donner à ces « gens de Vizille », qu'il dédaigne, les distractions qu'ils peuvent souhaiter dans les rares heures de liberté que leur accorde la rapacité des patrons du Sud-Est. La meilleure musique, la plus douce aussi, est celle que chante en nos cœurs l'ardent désir de lutte et d'affranchissement.

Le meilleur guignol, le plus drôle, sera la collection des arguments de Renard. Nous ne mettons pas en doute, en effet, que nos camarades du Nord n'aient pu faire de gros sacrifices pour la cause ouvrière tout entière ; nous n'attendions pas moins d'eux. Mais nous permettrons de rappeler au citoyen Renard que les camarades « d'ailleurs et de Vizille » ont fait et sont prêts à refaire, pour eux, les mêmes sacrifices, cette solidarité étant la base même de notre conception syndicaliste. La seule différence que ces « gens » puissent avoir avec vous, Renard, c'est que ce ne sont pas des secours qu'ils accordent, mais une part active qu'ils revendiquent dans la grande et noble lutte de chaque jour.

Nos camarades de Roubaix recrutent des adhésions plus ou moins nombreuses, l'augmentation de leur effectif syndicaliste, leurs moyens financiers leur permettant de verser des cotisations supérieures aux nôtres, cela ne peut que nous causer un vif plaisir, mais rien de plus. Toutefois, ce que je ne permets pas au citoyen Renard, c'est de prétendre que les revendications que je fais entendre me sont inspirées par des bergers quelconques. L'esprit moutonnier et suiveur dont il semble avoir une conception parfaite, n'existe pas dans nos régions, et si ma prose *« sent Grenoble à plein nez »*, c'est sans doute parce qu'elle n'a pas encore subi les altérations fâcheuses dont certains cerveaux semblent avoir gardé l'empreinte.

La prose de Grenoble, comme il l'appelle, qu'elle soit écrite par les « gens de Vizille et d'ailleurs », sent tout au moins la franchise et la sincérité, — et c'est sans doute cette odeur qui aura frappé d'une façon aussi désagréable que particulière l'appendice nasal de notre éminent secrétaire.

Loin de vouloir nous retirer de la Fédération, à laquelle nous gardons toute notre estime et toute notre confiance, nous regrettons tout simplement qu'elle conserve à sa tête un homme tel que lui...

Ajoutons que nous ne nous fédérerons pas, contrairement au Conseil que l'on nous donne, ni au ministère des finances, — ni même à celui du travail.

Fédérés, confédérés, nous sommes et nous resterons tels ! N'en déplaise au souverain pontife qui prétend constituer à lui seul le critérium du syndicalisme et du prolétariat tout entier. Mais, pas plus à lui qu'à notre Fédération, qu'à la Confédération elle-même, nous *n'implorerons de secours* ; que les camarades participent financièrement à nos luttes, comme nous-mêmes pourrons participer aux leurs, nous serons heureux de voir que l'esprit syndical n'est pas un vain mot. Mais je puis informer, en dernier ressort, le citoyen Renard que la mendicité et l'aumône ne sont pas dans les mœurs des gens de Vizille et même d'ailleurs.

Louise SEYSSIEUX.

Imprimerie spéciale de la *Voix du Peuple*
33, rue de la Grange-aux-Belles, Paris (10e arr.).

Exécuté par des ouvriers syndiqués
Imprim^r-Gérant : Vignaud.

MARQUE SYNDICALE